

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

ABREVIATIONS COURANTES	4
CONSEIL COMMUNAL	6 - 12
VOTATIONS ET ELECTIONS	13
MUNICIPALITE	14 - 18
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES	19 - 26
DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX	27 - 31
TRAVAUX, SERVICES INDUSTRIELS ET VOIRIE	32 - 46
FORMATION ET JEUNESSE, SECURITE SOCIALE	47 - 61
POLICE, POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME	62 - 76
CONCLUSIONS	77
ANNEXE – REGLEMENTS COMMUNAUX	77 - 78

SECONDE PARTIE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE ROLLE SUR LES COMPTES 2008	1
COMPTES 2008, COMMENTAIRES, BILAN, TABLEAUX ET GRAPHIQUES	2
COMPTES DES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	PAGES COULEURS

ABRÉVIATIONS COURANTES

AdCV	Association d e C ommunes V audaises
AICC	Association des I ntérêts du C œur de La C ôte (Office du tourisme)
AIER	Association i ntercommunale pour l' é purat i on des eaux usées de R olle et environs
ARAS	Action r égionale d' a ction s ociale
CARRE	Coopérative de l' a battoir r égional de R olle et e nviron s
CCS	Centrale d'émission des c ommunes s uisses
CMS	Centre m édico- s ocial
CPU	Commission p ermanente d' u rbanisme
CRIDEC	Centre de r amassage et d' i dentification de d échets spéciaux S A
EC - EU	Eaux C lares - Eaux U sées
EH	Equivalent H abitant
EPT	Equivalent P lein T emps
LATC	Loi sur l' a ménagement du t erritoire et les c onstru c tions
OFAS	Office f édéral des a ssurances s ociales
OMSV	Organisme m édico- s ocial v audois
ORP	Office r égional de p lacement
PALT	Plan à long t erme des canalisations
PGA	Plan G énéral d' A ffectation (plan des zones)
RCC	Règlement du C onseil C ommunal
RODEO	R oute de d esserte des quartiers o uest de la ville
SADEC	S A pour le traitement des d échets de La C ôte
SAGE	Syndicat d' a rrosage d'eau de G illy et e nviron s
SAT	Service de l' a ménagement du t erritoire (canton)
SCHR	Société C oopérative d' H abitation de R olle
SCRIS	Service c antonal de r echerche et d' i nformation s tatistiques
SDIS	Service de d éfense i ncendie et de s ecours
SESA	Service des e aux, des s ols et de l' a ssainissement (canton)
SIDERE	Service i ntercommunal d es e aux de R olle et e nviron s (association)
SPJ	Service de p rotection de la j eunesse
UCV	Union des C ommunes v audaises

COMMUNE DE ROLLE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'ANNÉE 2008

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et à l'article 90 du règlement du Conseil communal de Rolle, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2008.

Les comptes de l'exercice sous revue sont présentés et commentés dans la seconde partie de cette brochure.



De gauche à droite, dès le 1^{er} juillet 2008, le secrétaire municipal Pascal Petter, M. Nicolas Roland, Mme Françoise Tecon-Hebeisen, M. Daniel Belotti (Syndic), MM. Denys Jaquet et Stéphane Zeugin.

CONSEIL COMMUNAL



COMPOSITION

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2008

Président	M. Thierry Delez
1 ^{er} Vice-président	M. Jean-Claude Bédert
2 ^{ème} Vice-président	M. Pierre-François Charmillot
Scrutateurs	M. Klaus Schöttker M. Loïc Haldimann
Scrutateurs suppléants	M. Jean-François Buvelot M. Pierre Beck
Secrétaire Secrétaire suppléante	Mme Violaine Cherpillod Mme Lucette Schmutz
Huissier	M. Daniel Rojard

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008

Président	M. Jean-Claude Bédert
1 ^{er} Vice-président	M. Laurent Schatzmann
2 ^{ème} Vice-président	<i>vacant, après l'élection de Mme Tecon-Hebeisen à la Municipalité le 1^{er} juillet</i>
Scrutateurs	M. Robert Damond M. Loïc Haldimann
Scrutateurs suppléants	M. Michel Ansermoz M. Alain Quiblier
Secrétaire Secrétaire suppléante	Mme Violaine Cherpillod Mme Lucette Schmutz
Huissier	M. Daniel Rojard

CONSEIL COMMUNAL

Sous la présidence de M. Thierry Delez jusqu'au 30 juin, et celle de M. Jean-Claude Bédert dès le 1^{er} juillet, le Conseil communal a tenu six séances en 2008.

Les commissions permanentes suivantes ont été nommées pour la législature 2006-2011 (état à décembre 2008). Leurs présidents sont indiqués en caractères gras.

Commission de gestion

Bréchon Patrick

Damond Robert
Gemelli Laurent
Huguenin Marianne
Pouget Francine
Schlup Valérie
Schöttker Klaus

Av. de Beaulieu 14
Les Uttins 4
Rue des Petites Buttes 16
Place du Port 2
Rue du Temple 7a
Av. Général-Guisan 48
Av. Général-Guisan 128

Commission des finances et informatique

Choulat Pugnale Monique

Déruaz Michel
Deyhle Dimitri
Jorand Claudine
Masset Louis-Claude
Schmutz Lucette
Théodore Laurent

Rte de l'Hôpital 20
Ch. de Bellevue 6
Grand-Rue 38
Av. Général-Guisan 82
Av. Général-Guisan 110
Grand-Rue 14
Av. Général-Guisan 40

Commission d'urbanisme

Beck Pierre
Bréchon Patrick
Goël Jean-Noël
Maeder Pierre
Masset Louis-Claude
Meylan André
Turnau Konstantin

Ch. des Oiseaux 5
Av. de Beaulieu 14
Ch. du Martinet 6
Case postale 563
Av. Général-Guisan 110
Ch. du Maupas 4
Rte de Gilly 11

Commission de recours en matière d'informatique et de protection des données

mandat confié à la Commission des finances

Commission de recours en matière d'imposition

mandat confié à la Commission des finances

Le Conseil communal a par ailleurs nommé les délégations suivantes pour la législature 2006-2011 (état à décembre 2008) :

**AIER Association intercommunale
pour l'épuration des eaux usées
de Rolle et environs**

Byrne Garelli Joséphine
Echenard Cédric
Hay Christian
Lecoultre Richard
Maeder Pierre,
Nicolier Bernard
Pittori Patrice, secrétaire
Schmutz Jürg
Veyrassat Paul

Rte de Genève 63
Av. Général-Guisan 56
Grand-Rue 34
Av. de Beaulieu 6
Case postale 563
Rte de Lausanne 26
Grandes Buttes 12
Grand-Rue 14
Prom. John-Berney 6

**SIDERE Association intercommunale
pour l'approvisionnement en eau
de boisson de Rolle et environs**

Bédert Jean-Claude
Hay Christian
Maeder Pierre
Pittori Patrice
Schmutz Jürg
Lecoultre Richard, suppléant

Ch. du Couchant 2
Grand-Rue 34
Case postale 563
Grandes Buttes 12
Grand-Rue 14
Av. de Beaulieu 6

**Fondation de l'Hôpital
de Rolle**

Beck-Thentz Anne
Djerroud Edith
Hay Christian
Hunziker Pierre
Jorand Raymond Daniel
Peter Bertrand
Schmutz Lucette

Ch. des Oiseaux 5
Av. Général-Guisan 84
Grand-Rue 34
Grand-Rue 31
Av. Général-Guisan 82
Rte de Genève 19
Grand-Rue 14

**Conseil intercommunal du
Conseil régional du district de Nyon**

Lecoultre Richard
Walter Nicolas
Bédert Jean-Claude, suppléant
Théodore Laurent, suppléant
Vollenweider Pascal, suppléante

Av. de Beaulieu 6
Ch. des Plantaz 3
Ch. du Couchant 2
Av. Général-Guisan 40
Rte de l'Hôpital 12

MOTIONS, INTERPELLATIONS ET POSTULATS

Au 31 décembre 2008, les motions (au sens de l'ancien règlement du Conseil) et les postulats suivants n'avaient pas fait l'objet d'une réponse municipale, complète ou définitive :

- **Motion Gérald Meylan et consorts (1995) relative aux locaux attribués au service de la voirie.**

Ce projet était en attente d'une décision liée à l'implantation d'une nouvelle caserne pour le SDIS de l'Etraz. L'acquisition de la parcelle Charpillon en avril 2007, sise au chemin des abattoirs, a permis de concrétiser le projet de déchetterie, mais sans pouvoir intégrer le projet de caserne, toujours à l'étude (recherche d'un terrain ad hoc). La question des nouveaux locaux du service de la voirie reste ouverte dans ce contexte, au même titre que la réponse à cette motion.

- **Motion de la CPU du 19.05.2000 concernant le stationnement (étude Transitec).**

Les résultats de ce bureau ont débouché sur un plan du stationnement (emplacements et durées) qui précéderont finalement la réfection de la Grand-Rue, qui ne débutera pas avant 2010. Une réponse interviendra courant 2009.

- **Motion André Meylan (2001) concernant l'installation d'un édicule public à la rue du Port.**

Prévu depuis quelques années déjà, ce projet d'édicule public conserve toute son actualité et sa pertinence. Il est intégré dans l'étude menée dans le secteur de la rue du port, qui englobe la problématique du stationnement. Sa concrétisation n'a pas encore vu jour.

- **Motion André Meylan du 31.08.2001 concernant l'éclairage de la Place du Port.**

Cette question sera liée aux améliorations prévues dans le secteur. Le préavis No 59 « Plan lumière » s'il est accepté par le Conseil communal, apportera une réponse concrète.

- **Motion Michel Déruaz (2003) concernant la fusion de communes.**

La réponse donnée par la Municipalité, traitée le 16 septembre par le Conseil communal, a débouché sur un complément le 25 novembre, accepté par le corps délibérant.

- **Motion Serge Martin (2003) pour une sécurisation de la route de Gilly**

Mandat d'étude toujours en cours. Cette question fait partie intégrante du dossier des circulations et du stationnement à Rolle, en voie d'achèvement, bien qu'il ne saurait être dissocié de l'achèvement de RODEO 2.

- **Motion Henny-Radoszycki du 25.11.2003 concernant la création d'une structure scolaire propre à la Commune de Rolle.**

Comme déjà annoncé, cette perspective n'est plus d'actualité dans le contexte scolaire actuel ; la future structure devrait s'inscrire dans le cadre du préavis No 51 ASPAIRE que la Municipalité déposera finalement au début de 2009.

- **Motion Charmillot du 9.11.2004 pour l'étude du financement d'associations, ou autres formes juridiques, auxquelles la Commune de Rolle participe.**

Ce dossier est toujours « ouvert », sans avoir pu être finalisé en 2008.

- **Motion Pierre-François Charmillot (2005) relative aux dessertes des transports publics rollois**

Le préavis No 40 pour la mise en place d'un réseau de transport public rollois (Green Bus) répond aux attentes du motionnaire comme à celles des partenaires liés à la concrétisation de l'A-One Business Center. Ses résultats en terme de fréquentation seront analysés dans le courant de l'année 2009.

- **Motion Goël-Charmillot (2005) pour des horaires harmonisés et un accueil parascolaire permettant à qui le désire une école à journée continue.**

Ce sujet n'a pas été traité à ce jour par la Commune, s'inscrivant davantage dans un contexte régional, voire cantonal.

- **Postulat Thierry Delez (2006) demandant d'étudier l'opportunité de se doter d'outils de gestion de projet efficaces et des méthodes associées.**

Les résultats attendus de la réorganisation en cours des services communaux (mandat Blanc Consultants) permettront d'aller dans le sens du « postulant ».

- **Interpellation Pascal Vollenweider du 23.01.2006 concernant la sécurisation de la rte de l'Hôpital.**

Mandat d'étude en cours. Cette question fait partie intégrante du dossier des circulations et du stationnement à Rolle. Affaire en cours.

- **Interpellation Charmillot du 18.02.2006 concernant le renforcement de la cadence d'arrêt des trains directs à Rolle.**

Ce sont finalement 7 arrêts supplémentaires qui ont été « accordés » à Rolle dans le cadre des tractations liées à l'arrivée des nouvelles sociétés basées à La Pièce, et face à l'augmentation de la population. Le résultat escompté est dès lors atteint dans une certaine mesure.

- **Postulat Matti, Goël, Beck, Capriatti, Maeder, Meylan (2006) pour une analyse du potentiel en équivalent/ habitants de chaque zone de développement urbain.**

L'étude du secteur gare répondra en partie à ce postulat, dans le courant de l'année 2009, comme les résultats de l'Etude environnementale stratégique menée sur le plan local.

- **Postulat Pouget-Théodore du 26.06.2007 en faveur de la mobilité douce à Rolle.**

Les résultats de l'Etude environnementale stratégique menée sur le plan local devraient apporter certains éléments de réponse à ce postulat, courant 2009.

- **Postulat Bréchon du 11.03.2008 pour une étude globale des équipements publics**

Ce dossier n'a pas été traité dans l'année sous revue.

- **Motion Aepli du 6.05.2008 pour un développement de Rolle cohérent et maîtrisé**

Une réponse à cette motion, liée également aux résultats de l'EES menée à Rolle, sera apportée dans le courant de l'année 2009.

- **Postulat Charmillot du 6.05.2008 demandant la construction d'habitations à loyer modéré sur la parcelle communale du Maupas**

Une réponse à ce postulat sera apportée au début de l'année 2009.

- **Motion Théodore du 24.06.2008 pour que Rolle obtienne le label « Cité de l'énergie »**

Sa prise en considération par le Conseil communal est examinée par une commission depuis la fin de l'année 2008.

- **Postulat Patrick Bréchon du 25.11.2008 pour des logements à prix abordables.**

Ce dossier n'a pas encore fait l'objet d'un examen détaillé de la Municipalité.

PREAVIS MUNICIPAUX

62 préavis ont été déposés depuis le début de la législature 2006-2011, dont 24 en 2008, à savoir :

39. Crèche garderie «La Girolle» et création d'un réseau accueil de jour des enfants de la région rolloise
Déposé le : 11 mars 2008 **Adopté le : 11 mars 2008**
Amendé : oui **Remarques : crédit compl. au budget de Fr. 57'150.—**

40. Demande d'un crédit pour la mise en place d'un réseau de transport public rollois
Déposé le : 24 juin 2008 **Adopté le : 24 juin 2008**
Amendé : oui **Remarques : amortissement sur 5 ans**
41. Adoption du plan de quartier « Fleur d'eau »
Déposé le : 24 juin 2008 **Adopté le : 24 juin 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
42. Adoption des modifications portées au Plan de quartier « Au parc Ouest »
Déposé le : 6 mai 2008 **Adopté le : 6 mai 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
43. Demande de crédits complémentaires au budget 2007
Déposé le : 6 mai 2008 **Adopté le : 6 mai 2008**
Amendé : oui **Remarques : total de Fr. 548'328.56**
44. Engagement d'un nouveau responsable de la police administrative de Rolle
Déposé le : 6 mai 2008 **Adopté le : 24 juin 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
45. Demande d'un crédit complémentaire pour l'engagement d'une EES
Déposé le : 24 juin 2008 **Adopté le : 24 juin 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
46. Demande d'un crédit pour l'achat de mobilier pour équipement locaux scolaire du Maupas
Déposé le : 24 juin 2008 **Adopté le : 24 juin 2008**
Amendé : oui **Remarques : crédit compl. au budget 2008**
47. Demande d'augmentation de l'effectif du service de la voirie par un poste à plein temps
Déposé le : 16 septembre 2008 **Adopté le : 16 septembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
48. Demande en crédit pour la mise en séparatif de la buvette de la plage
Déposé le : 16 septembre 2008 **Adopté le : 16 septembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
49. Demande de crédit pour l'achat d'une tondeuse
Déposé le : 16 septembre 2008 **Adopté le : 16 septembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
50. Demande de crédit pour la mise en conformité des locaux de la voirie
Déposé le : 16 septembre 2008 **Adopté le : 16 septembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
51. Création d'une association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs, ci-après ASPAIRE
Déposé le : février 2009 **Adopté-refusé le : (pas encore traité)**
Amendé : **Remarques :**
52. Réorganisation des services communaux – bilan intermédiaire et demande d'augmentation des effectifs du personnel
Déposé le : 16 septembre 2008 **Adopté le : 16 septembre 2008**
Amendé : oui **Remarques : crédits compl. pour Fr. 181'000.—**

53. Demande de crédits complémentaires au budget 2008
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le : 25 novembre 2008**
Amendé : oui **Remarques : crédit compl. de Fr. 264'434.95**
54. Arrêté d'imposition pour l'année 2009
Déposé le : 16 septembre 2008 **Adopté le : 16 septembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
55. Adhésion au Conseil régional du district de Nyon
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le : 25 novembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
56. Demande d'un crédit de construction pour l'assainissement (collecteurs eau et gaz) des secteurs « Aux Prés du Gaud » et « Bellefontaine »
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le : 25 novembre 2008**
Amendé : non **Remarques : -**
57. Adhésion à un réseau d'accueil de jour de la petite enfance conformément à la LAJE
Déposé le : 16 décembre 2008 **Adopté le : 16 décembre 2008**
Amendé : oui **Remarques : crédit de Fr. 449'765.— par le budget**
58. Demande d'un crédit d'étude pour la réhabilitation des bâtiments A et B du collège secondaire du Martinet
Déposé le : 16 décembre 2008 **Adopté le : 16 décembre**
Amendé : non **Remarques : -**
59. Demande d'un crédit d'étude pour l'établissement d'un plan directeur de l'éclairage public « Plan lumière »
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le :**
Amendé : **Remarques :**
60. Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de l'immeuble communal sis rue du Temple 2
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le :**
Amendé : **Remarques :**
61. Demande d'un crédit de construction pour la réalisation de la 2^e étape du collecteur d'eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz dans l'Ouest rollois
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le :**
Amendé : **Remarques :**
62. Projet de budget 2009 pour la Commune de Rolle
Déposé le : 16 décembre 2008 **Adopté le : 16 décembre 2008**
Amendé : oui **Remarques : excédent de charges de Fr. 968'620.—**

Un préavis déposé à fin 2007 a obtenu l'aval du Conseil communal en 2008, soit :

37. Plan partiel d'affectation (PPA) de l'Ouest rollois
Déposé le : 18.12.2007 **Adopté le : 11.03.2008**
Amendé : oui **Remarques : cf. conclusions amendées**

VOTATIONS ET ELECTIONS

L'année 2008 aura été marquée par une élection complémentaire à la Municipalité. Elu au printemps 2006 à l'occasion du renouvellement des autorités communales, M. Serge-Olivier Barraud était en charge de la police, de la police des constructions et de l'urbanisme. Il a démissionné de sa fonction de conseiller municipal avec effet au 30 juin 2008.

Cette démission à l'Exécutif rollois a suscité le dépôt de deux candidatures dans le délai imparti, à savoir celle de M. Jean-Pascal Primault, indépendant, et celle de Mme Françoise Tecon-Hebeisen, au nom des groupes libéral et radical.

Au terme d'un seul tour de scrutin, le 29 juin 2008,

- Mme Françoise Tecon-Hebeisen, conseillère communale, est élue avec 452 suffrages
- A obtenu des voix : M. Jean-Pascal Primault, soit : 152.
- Voix éparses : 30

Electeurs inscrits	3150	Bulletins valables	680
Cartes de vote reçues	694	Majorité absolue	341
Bulletins rentrés	692	Bulletins blancs	46
Bulletins nuls	12	Taux de participation	21,9 %

La Municipalité a pris congé avec remerciements de M. Serge-Olivier Barraud à l'occasion d'une séance de passation des pouvoirs, le 10 juillet, à l'issue d'une séance ordinaire de Municipalité. Mme Françoise Tecon-Hebeisen a été assermentée le même jour par M. le Président du Conseil communal Jean-Claude Bédert.

* * * * *

Exception faite des scrutins fédéraux et cantonaux, aucune votation communale ne s'est déroulée à Rolle en 2008.

MUNICIPALITE



COMPOSITION

Etat au 31 décembre 2008

Administration générale et finances
Suppléant

M. Daniel Belotti, syndic
M. Stéphane Zeugin

Police, police des constructions et urbanisme

M. Serge-Olivier Barraud (jusqu'au 30.06.2008)
Mme Françoise Tecon-Hebeisen
depuis le 1^{er} juillet 2008
M. Denys Jaquet

Suppléant

Formation et jeunesse, sécurité sociale
Suppléant

M. Denys Jaquet
Mme Françoise Tecon-Hebeisen

Domaines et bâtiments communaux
Suppléant

M. Nicolas Roland
M. Daniel Belotti

Travaux, services industriels et voirie
Suppléant

M. Stéphane Zeugin
M. Nicolas Roland

Secrétaire municipal

M. Pascal Petter

Secrétaire adjointe

Mme Olivia Buchs-Blanchard

Vice-président de la Municipalité

2007-2008

M. Denys Jaquet

2008-2009

M. Nicolas Roland

INTRODUCTION

Le 31 décembre 2007, la ville de Rolle perdait, à la « faveur » de la nouvelle Constitution vaudoise, son statut de chef-lieu de district. Cette fusion par absorption au sein du nouveau district de Nyon, le 1^{er} janvier 2008 donc, a été célébrée lors d'une fête citoyenne le 12 avril à Rolle et à Nyon. Le déménagement de la préfecture a eu pour conséquence de récupérer, en faveur de l'administration communale, des locaux dévolus (loués) jusqu'alors au Canton. Les surfaces de travail du bâtiment de « La Couronne » au No 44 de la Grand-Rue, ont ainsi été complétées au 1^{er} étage par trois nouveaux bureaux au bénéfice du Syndic, des Municipaux et du futur chef de service RH, et par une nouvelle salle de conférence.

Les faits marquants de l'année 2008 pourraient se résumer par l'évocation d'une activité trépidante liée à la conjoncture rolloise (incidences « techniques » de l'implantation des nouvelles sociétés sur le site de « La Pièce ») et aux nouveaux chantiers en cours ou en devenir, comme la rénovation de la Grand-Rue dont la mise à l'enquête est agendée au 1^{er} semestre 2009. Mais ce serait occulter la poursuite de la démarche de réorganisation des services communaux (cf. chapitre ad hoc), la mise en service de nouvelles salles de classe, de gym, d'une crèche et des PPLS au Maupas, et les négociations, sur le plan intercommunal, relatives entre autres aux écoles en vue de créer une nouvelle association scolaire et parascolaire (ASPAIRE).

L'année 2008 a également vu le départ, au 30 juin, du Conseiller municipal en charge de la police, de la police des constructions et de l'urbanisme, M. Serge-Olivier Barraud, que la Municipalité remercie vivement de l'important travail accompli deux années durant. L'élection complémentaire qui s'est déroulée le 29 juin, sur un seul tour, a permis l'entrée en fonction de Mme Françoise Tecon-Hebeisen, conseillère communale libérale. Assermentée « sur le champ » ou presque, le 10 juillet déjà, elle a repris de son prédécesseur l'intégralité de son dicastère.

La Municipalité a tenu, durant l'année 2008, 46 séances ordinaires, une quinzaine de réunions extraordinaires, dont celles liées au comité de

pilotage « Blanc Consultants » ainsi que plusieurs séances spéciales avec ses chefs de service. De plus, comme chaque année dans le cadre de ses attributions, elle a participé, incorpore ou par délégation, à de nombreuses séances de travail, réunions, assemblées, représentations ou manifestations tant à Rolle que dans la région.

Désireuse d'étendre son influence sur le plan régional dans le contexte du nouveau district, et aussi pour ne pas être absente des débats, la Municipalité a examiné les incidences d'une adhésion au Conseil régional de Nyon (validée par l'adoption du préavis No 55 par le Conseil communal) et au sein de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), afin d'en faire partie dès l'exercice 2009.

Sur le plan interne, outre la réorganisation en cours de ses services, la Municipalité a repris l'étude, en collaboration avec l'Association du personnel communal, de son Statut. D'abord tendues en fonction des positions respectives préalables des « parties » en présence, les négociations se poursuivront dès le début de l'année 2009 sous de meilleurs auspices. Les résultats de cette démarche participative feront l'objet d'un dépôt de préavis au Conseil communal. A ce Statut du personnel viendra se greffer un Règlement du personnel, destiné à préciser les dispositions du Statut.

Le programme de législature de la Municipalité, déposé au début de l'année 2007, a constitué un outil de référence pour les différentes actions à entreprendre et un fil rouge pour les projets, très nombreux, qui attendent les Rollois d'ici la fin de la législature. Il figure in extenso, comme les préavis, les communications municipales et d'autres documents touchant à l'activité du Conseil communal, sur le site internet de la Commune : www.rolle.ch

Afin de faciliter certains travaux d'approche, ou préalables à des prises de décision, la Municipalité s'est entourée de différentes personnalités, invitées à participer aux activités des commissions consultatives ou extraparlémentaires suivantes. Il s'agit plus précisément, au 31.12.2008, de :

Commission consultative de la culture

Farner Paulette, présidente	Rue du Nord 5
Coloni Georges	Av. Général-Guisan 96
Delez Thierry	Rte de Gilly 16c
Gétaz François	Rue du Nord 40
Lehmann Sylvie	<i>Directrice du Casino</i>
Monnard Jacqueline	Mont-sur-Rolle
Nateri Stefania	Rue du Nord 42
Peter Bertrand	Rte de Genève 19
Pittori Catherine	Grandes-Buttes 12
Vanni Arnaud	Av. Général-Guisan 54
Vollenweider Pascal	Rte de l'Hôpital 12

Commission intercommunale du feu, SDIS de l'Etraz

	Barraud Serge-Olivier	Grand-Rue 72
puis dès le 1.07.2008	Tecon-Hebeisen Françoise	Rte de Gilly 17
	Maeder Pierre	Ch. des Alpes 11
	Rod Jean-Philippe	Ch. Veyrassat 3
<i>Commandant</i>	<i>Bidllingmeyer Pierre</i>	<i>Grand-Rue 27</i>
<i>Président</i>	<i>Mamin René</i>	<i>Aubonne</i>
<i>autres membres</i>	<i>Egger Jean-Phillipe, Fiaux Michel</i>	<i>Aubonne</i>

Commission consultative de naturalisation

Beck Pierre	Ch. des Oiseaux 5
Choulat Monique	Rte de l'Hôpital 20
Richard Lecoultre	Av. de Beaulieu 6
Schlup Valérie	Av. Général-Guisan 48
Schöttker Klaus	Av. Général-Guisan 128
Tecon Françoise (jusqu'au 30.06)	Rte de Gilly 17

Commission consultative des arbres

Ansermoz Michel	Grand-Rue 77
Gertsch Pierre-André	Rte de Lausanne 11
Mohler Gilbert	Ch. Général-Bouquet 3
Paquier Serge	<i>Arboretum Aubonne</i>
Taillens Daniel	Ch. de Plein-Air 8

Commission d'intégration suisse étrangers

Choulat Pugnale Monique	Rte de l'Hôpital 20
Laksiri Jamal	Ch. des Poiriers 4
Martin Serge	Rte de Gilly 8a
Schöttker Klaus	Av. Général-Guisan 128
Vollenweider Pascale	Rte de l'Hôpital 12

Commission consultative d'agrandissement du port ouest

Goël Jean-Noël
Mohler Gilbert
Nicolier Bernard
Radoszycki Max
Rosset Philippe

Ch. du Martinet 6
Ch. Général-Bouquet 3
Rte de Lausanne 26
Av. Général-Guisan 38
Ch. de Jolimont 6

Commission de salubrité

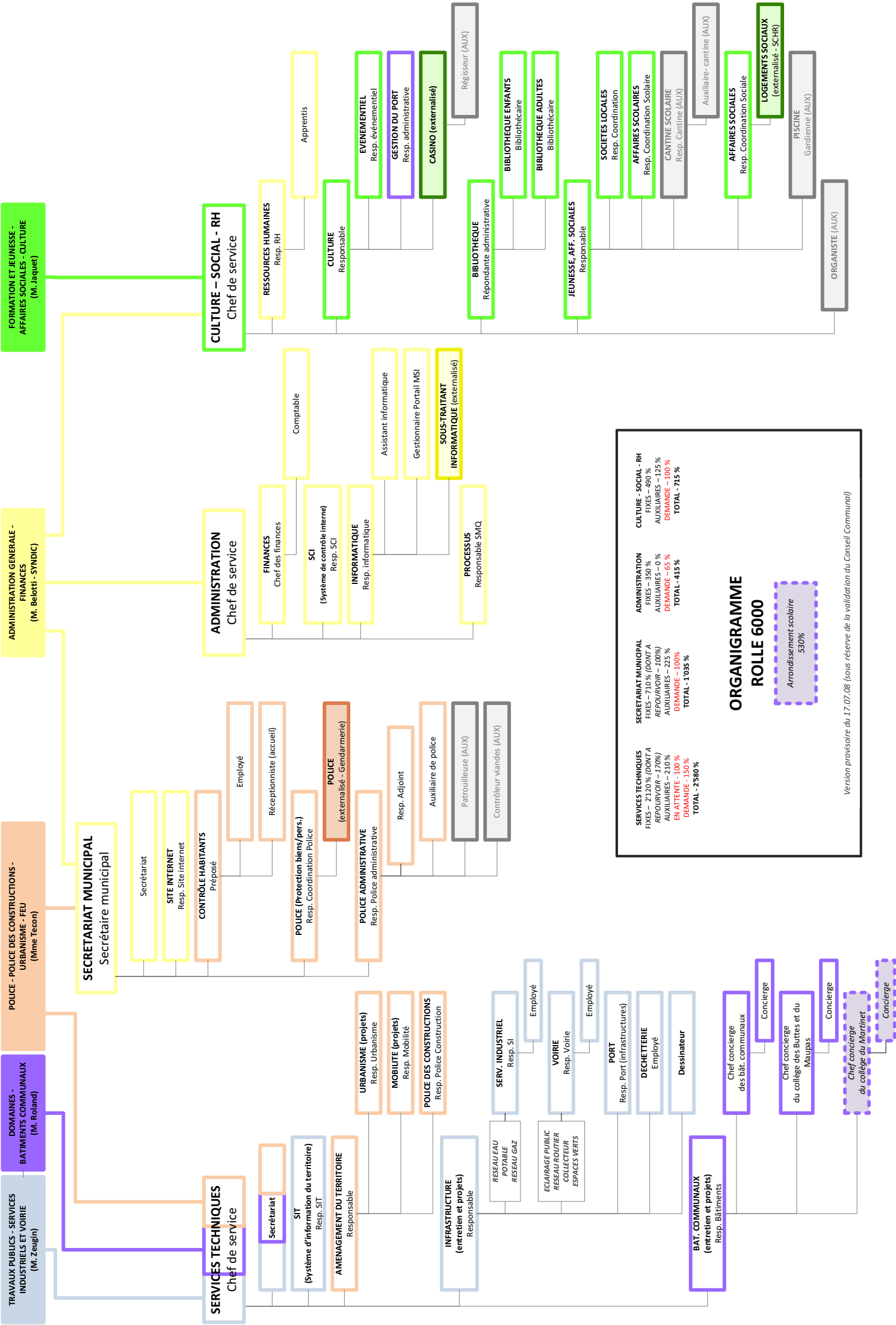
Elle est composée de Mme Dr. Véronique Garin, M. Serge-Olivier Barraud puis, dès le 1^{er} juillet, de Mme Tecon-Hebeisen et de M. Stéphane Zeugin, conseillers municipaux, ainsi que de M. Serge Gambarasi, ingénieur de la Ville, et M. Francis Voumard, dessinateur.

REORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX (mandat Blanc consultants)

Initiée en 2007 par un crédit de Fr. 70'000.— voté par le Conseil communal lors de l'adoption du budget, en vue d'un audit du fonctionnement de l'administration communale, cette démarche, confiée à la société Blanc Consultants, s'est poursuivie tout au long de l'année 2008. Au premier préavis adopté le 23 octobre 2007 (*No 30 - Demande d'augmentation des effectifs du personnel communal et crédit d'étude de coaching à la réorganisation des services communaux*), pour Fr. 210'000.—, un second préavis a été déposé le 22 juillet 2008 (*No 52 - Réorganisation des services communaux, bilan intermédiaire. Demande d'augmentation des effectifs du personnel*), adopté par le Conseil communal dans sa séance du 16 septembre, à hauteur de Fr. 181'000.—, dont Fr. 81'000.— à Blanc Consultants (BCSA) pour des prestations hors mandat (préavis No 30). Le suivi des opérations par le COPIL, constitué des membres de la Municipalité, secondés par les chefs de services de l'administration, s'est réparti sur 8 séances en 2008. Le rapport intermédiaire de BCSA a été présenté au Conseil communal lors d'une séance spéciale le 15 septembre. Le nouvel organigramme de la Commune « Rolle 6000 », incluant l'arrivée d'un 4^{ème} chef de service (culture, social, RH) accompagnait ce rapport. Comme le relevaient M. Alain Leuba et Mme Caroline Bertrand, « la démarche de réorganisation ne s'est jusqu'à présent (*au mois de*

juillet 2008) pas déroulée comme planifiée ». En effet, outre certaines circonstances (démissions au sein du personnel et à la Municipalité) un bon nombre de points, de définition des attentes, des besoins et contraintes à venir, ont dû être clarifiés ; une bonne partie des « hors mandats » traitait de sujets différents de ceux inclus dans le mandat initial ; ils concluaient ce 1^{er} rapport en relevant qu'une fois le préavis No 52 adopté et les nouveaux collaborateurs engagés, dont un chef du personnel très attendu, BCSA pourrait se concentrer, dans les prix convenus, à finaliser avec succès les démarches planifiées.

C'est ainsi que les travaux liés à « l'identification des processus et à la définition de l'ensemble documentaire », avant l'analyse et l'implantation du portail MSI (prévu en 2009), ont débuté durant le dernier trimestre de l'année. La démarche est donc en route et bénéficie du suivi de Mme Bertrand, d'un service à l'autre de la Commune.



ORGANIGRAMME ROLLE 6000				
Arrondissement scolaire 530%				
SERVICES TECHNIQUES FIXES – 2120 % (DONT A REPOURVOIR – 170%) AUXILIAIRES – 210 % EN ATTENTE - 100 % DEMANDE - 150 % TOTAL - 2'580 %	SECRETARIAT MUNICIPAL FIXES – 710 % (DONT A REPOURVOIR – 100%) AUXILIAIRES – 225 % DEMANDE – 100% TOTAL - 1'035 %	ADMINISTRATION FIXES – 350 % AUXILIAIRES – 0 % DEMANDE – 65 % TOTAL - 415 %	CULTURE - SOCIAL - RH FIXES – 490 % AUXILIAIRES – 125 % DEMANDE – 100 % TOTAL - 715 %	

Version provisoire du 17.07.08 (sous réserve de la validation du Conseil Communal)

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES



M. Daniel Belotti
Syndic

Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Paul Bachelard, Boursier communal (jusqu'au 30 juin)
M. Rocco Giugno, nouveau Boursier communal dès le 1^{er} juillet 2008

L'administration générale gère les activités principales suivantes :

- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres dicastères
- Archives communales
- Secrétariat municipal
- Informatique
- Finances
- Personnel communal
- Promotion économique
- Tourisme
- Site internet, communication
- Relations extérieures et affaires régionales
- Assurances

POLITIQUE D'INFORMATION

Le site www.rolle.ch n'a pas subi de modification de fond au cours de l'exercice sous revue. En collaboration étroite avec le bureau du Conseil communal, il présente sous l'onglet « politique » les informations liées à l'activité de l'Exécutif communal et du corps délibérant (préavis municipaux, rapports des commissions ad hoc du Conseil, communiqués de la Municipalité et programme de législature). Pas moins de 17 communiqués ont été publiés depuis le début de la législature, dont 7 en 2008. Ces informations s'adressent aux membres du Conseil communal et au public par la voie de la presse. Un projet de refonte du site internet est programmé dans le courant de l'année 2009.

NONAGENAIRES

La Municipalité a eu le plaisir de fêter six nouveaux nonagénaires dans le courant de l'année. Il s'agit des personnes suivantes, à qui une attention de circonstance a été réservée : Mesdames Colette Vuagniaux, Madeleine Streit, Françoise Collomb et Raymonde Bourquin. Ainsi que Messieurs Jules Berney et Robert Zbinden.

ECONOMIE LOCALE

La venue à Rolle de sièges européens de plusieurs sociétés internationales dans le courant de l'année 2007, largement évoquée dans le précédent rapport de gestion, et de nouveaux employés qui ont grossi les rangs des premiers tout au long de 2008, a favorisé la rencontre de nombreux chefs d'entreprises et de cadres dirigeants. Ils ont été réunis notamment lors d'une présentation d'ADM international au Château le 29 mai, puis le 12 juin sur l'invitation de Nissan-Infinity, à l'A-One Center, et le 10 septembre par la Municipalité à la salle des Chevaliers, sous les caméras de la TSR. L'arrivée de ces sociétés n'a en effet pas manqué d'interpeler la presse sur cette soudaine « attractivité rolloise »... pourtant façonnée par 3 générations de municipalités, au moins. Pour mémoire, rappelons que tout a commencé en 1978, année où les autorités communales débutent leur plan général d'affectation (PGA) qu'approuve le Conseil d'Etat en

1992. Un an plus tard, la Commune achète une parcelle de 37'000 m² au lieu-dit « La Pièce », un plan de quartier approuvé avec ceux du Maupas et des Uttins entre 1993 et 1997. Destinée à accueillir de nouvelles sociétés sur le territoire rollois et à améliorer des finances communales plutôt modestes, « La Pièce » a été dès son acquisition source de nombreuses convoitises, notamment au niveau d'infrastructures publiques régionales, peu susceptibles de mettre du beurre dans les épinards (le jaune et le vert sont en effet les couleurs du blason communal). Finalement, c'est à l'automne 2006, à RBC Development Sàrl, que la Commune vend « La Pièce », conformément à l'objectif fixé treize ans plus tôt, dans une situation conjoncturelle alors bien éloignée de la crise actuelle.... De son côté, le commerce local n'a pas subi de profondes mutations, bien que la langue de Shakespeare semble s'imposer toujours davantage dans les dialogues commerciaux ou dans les recherches d'emploi...

RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre d'un rapport intermédiaire sur la réorganisation des services communaux (voir chapitre consacré à cette démarche), pilotée par la société Blanc Consultants, la Municipalité a obtenu en 2008, par le vote positif du Conseil communal du préavis No 52, une augmentation des effectifs du personnel de 4.15 EPT, portant leur nombre à 44 personnes ou à 37.65 EPT, y compris 3 apprentis (cf. tableaux récapitulatifs). Ces nouveaux postes viennent renforcer le secrétariat municipal (0.5 EPT), le contrôle des habitants (0.5), la bourse communale et l'informatique (0.65), les services techniques (1.50 EPT) et permettent l'engagement d'un 4^{ème} et nouveau chef de service à plein temps, dévolu aux ressources humaines, aux affaires sociales, culturelles, et à la jeunesse. Ces engagements se concrétiseront à cheval sur les années 2008 et 2009. Auparavant, par l'acceptation des préavis No 44 et 47, le Conseil communal autorisait la Municipalité à engager un nouveau responsable de la police administrative et un employé de voirie, tous deux à plein temps. Cette même année a encore vu un changement de boursier communal (cf. Gestion du personnel communal) par l'arrivée de M. Rocco Giugno, en voie d'achever sa formation d'expert-comptable diplômé.

Mutations 2008

Arrivées :

M. Denis Bonjour	employé de voirie	01.01.08
M. Paul Kungurov	collaborateur aux services techniques	01.02.08
M. Rocco Giugno	boursier communal	19.05.08
Mme Francine Rivero	employée au Secrétariat municipal	01.07.08
M. Pablo Pugnale	auxiliaire à la déchetterie	09.09.08
M. Marc Lecoultre	auxiliaire à la déchetterie	21.11.08
M. Jean-Louis Pilet	collaborateur aux services techniques	01.12.08
M. Pierre Juillet	chef de la police administrative	01.12.08
Mme Marisa Flückiger	auxiliaire au secrétariat municipal	17.12.08

Départs :

Mme Doris Monney	patrouilleuse scolaire	31.01.08
M. Paul Kungurov	collaborateur aux services techniques	31.05.08
Mme Catherine Wolf	patrouilleuse scolaire	30.06.08
M. Paul Bachelard	boursier communal	30.06.08
M. Cyril Chollet	apprenti de 3 ^{ème} année	31.08.08
Mme Danièle Provini	patrouilleuse scolaire	24.11.08

Gestion du personnel communal

Année de transition, 2008 a vu le passage de témoin entre l'ancien et le nouveau boursier communal de Rolle, chacun d'eux en charge des ressources humaines jusqu'à l'engagement d'un chef RH prévu pour le début de l'année 2009, selon le préavis No 52 (réorganisation des services communaux et demande d'augmentation des effectifs du personnel). Ce 4^{ème} chef de service comptera également dans son cahier des charges, outre celles du personnel, les affaires

ressortissant des domaines social, culturel et sportif. Il dépendra, selon le nouvel organigramme, d'Administration générale s'agissant des RH et du dicastère Formation et jeunesse pour les domaines d'activités précités. Une nouvelle méthode d'évaluation du personnel sera introduite avec l'arrivée de ce collaborateur, ainsi qu'un nouveau système de gestion des heures de travail en parallèle avec la révision des descriptifs de fonction de l'ensemble des employés.

Statistique des absences pour maladie et accidents au cours des 3 dernières années :

Année	2008	2007	2006
Jours d'absence	885	803	405
Dont			
Accidents Professionnels	90	100	1
Accidents non-professionnels	31	0	17
Maladies	741	723	387
Cas déclarés	59	44	59
Personnes concernées	33	25	25

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2008

Services	Collaborateurs		Taux	apprentis	total	Equivalent temps plein yc apprentis
	Plein temps	temps partiel				
Secrétariat municipal	1	2	50%-80%	1	4	3.30
Contrôle des habitants	1	2	70%-90%	1	4	3.60
Finances	1	2	70%-80%	1	4	3.00
Gest.admin,RH/Informatique	1	1	70%		2	1.70
Administration	4	7		3	13	11.60
Bibliothèque		2	55%-50%		2	1.05
Police administrative	2	2	75%-75%		4	3.50
Bureau Technique	3	3	55%-60%-75%		6	4.90
Voirie	9				9	9.00
Travaux	12	3			13	13.90
SI	3				3	3.00
Concierges	3	3	50%-50%-60%		6	4.60
Total	24	17		3	44	37.65

Evolution des "équivalent temps plein" au cours des 5 derniers exercices comptables :

	Cptes 2008	Cptes 2007	Cptes 2006	Cptes 2005	Cptes 2004
Employés					
Administration	8.6	7.9	7.9	7.5	8
Bibliothèques	1.05	1.05	1.05	1.1	1.1
Police administrative	3.5	2.5	2	5.9	6
Service des Travaux	13.9	11.9	11.75	12.5	12.5
Services industriels	3	3	3	3	3
Concierges	4.6	4.6	4.5	4.7	4.7
Employés	34.65	30.95	30.2	34.7	35.3
Apprentis	3	3	2	2	1
Total	37.65	33.95	32.2	36.7	36.3

Personnel auxiliaire :

Service	Nombre		ETP
	En cours d'année	Au 31.12.08	
Organiste du Temple	2	2	0.3 *
Déchetterie	2	2	0.4
Contrôle des viandes	1	1	0.35
Casino	3	2	0.3 **
Gardiennage piscine	1	1	0.1
Professeurs de sport	5	-	forfait
Conseil	3	2	forfait
Patrouilleuses scolaires de Rolle	15	12	1
Restaurant scolaire des Buttes	7	7	1.15
Nettoyeurs collège des Buttes	6	-	0.3
Nettoyeurs bâtiments communaux	2	-	0.1
Secrétaire ST	1	1	0.2
Voirie	2	-	1.0
Bibliothèque	3	2	0.15
Police administrative	-	-	-
Médecins écoles primaires	3	-	forfait
Totaux	56	32	5.35

* selon taux d'engagement des nouveaux organistes

** yc activités non communales ou fêtes privées non liées à la direction artistique.

Effectif géré par la Commune dans l'arrondissement scolaire secondaire :

Arrondissement scolaire	Nombre		ETP
	En cours d'année	Au 31.12.08	
Nettoyeurs au collège du Martinet	7	-	0.4
Médecins	5	-	forfait
Total	11		0.3

Services	Collaborateurs		Taux	apprentis	total	Equivalent temps plein yc apprentis
	Plein temps	temps partiel				
Conciergerie	1	4	60%,80%,80% 80%	1	6	5
Total	1	4		1	6	5

Dossiers de personnes gérés par la Commune en 2008	Total 2008	Au 31.12.2008
Fixes	51	48
Auxiliaires Rolle	56	32
Fixes Arrondissement	6	6
Auxiliaires Arrondissement	11	0
Totaux	124	86

SERVICE DES FINANCES

Au niveau de ses effectifs, le service de la comptabilité a vu le départ durant l'été de son chef de service, M. Paul Bachelard, qui officiait comme boursier et responsable informatique depuis 5 ans; M. Bachelard a en effet décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle dès le 1^{er} juillet 2008. Il a été remplacé par M. Rocco Giugno, un réviseur agréé au bénéfice d'un brevet fédéral d'agent fiduciaire depuis 2001. La transition et la passation des pouvoirs se sont effectuées à satisfaction durant les quelques semaines de collaboration qui ont réuni l'ancien et le nouveau titulaire du poste.

Durant l'année écoulée, la bourse a été régulièrement sollicitée pour fournir diverses statistiques, afin de préparer notamment le préavis No 52 sur la réorganisation des services communaux (augmentation des effectifs), et pour assurer le contrôle de la partie financière de la future association scolaire « ASPAIRE ».

INFORMATIQUE

Durant l'année 2008, ce service a poursuivi la maintenance des outils informatiques, tant au niveau du matériel que des logiciels (hardware et software), suivant en cela l'objectif d'assurer des prestations répondant à des critères de performance et de qualité compatibles avec les besoins de l'administration communale, en adéquation avec les techniques usuelles dans le domaine, telles que définies par la Municipalité.

C'est ainsi que différents logiciels installés par M. Bachelard quelques années plus tôt, tel celui lié à la gestion des heures de travail, feront place

Parallèlement, le service des finances a pris note de la recommandation de la commission des finances d'élaborer des outils de gestion efficaces. Ces mesures seront examinées au travers de différents groupes de travail afin d'apporter des améliorations durant l'année 2009.

La méthodologie de la planification financière, mise en place en 2002, doit également être revue, annuellement dès 2009.

Par ailleurs, le volume croissant des factures et transactions comptables augmente les risques d'erreurs matérielles; la mise en place d'un SCI (système de contrôle interne) deviendra un outil indispensable à court terme. Des mesures sont prévues à cet effet en 2009 avec l'aide de la Cour des Comptes et de BDO Visura, l'organe de révision des comptes communaux.

à de nouveaux programmes à la faveur d'une externalisation de l'informatique communale. Le constat dressé en 2007 lors de l'audit de Blanc Consultants vient naturellement confirmer la nécessité de « passer un nouveau cap informatique » à court terme, dès le début de l'année 2009. Un renouvellement du parc informatique (postes de travail) est également à l'ordre du jour, le matériel actuel ne répondant plus guère à l'évolution des techniques actuelles. Cette dépense sera financée par voie de préavis au printemps prochain.

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Le 10 janvier 2008, la Municipalité a signé une charte sur la sécurité au travail pour l'ensemble de ses services communaux, selon les principes de gestion établis par l'Association sécurité et santé au travail suisse (SST).

La Municipalité considère la sécurité et la santé au travail comme impératives dans toutes ses activités afin de protéger ses collaborateurs et d'éviter des accidents. Le respect des principes de la sécurité et de la santé au travail est obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour toutes les personnes se trouvant dans les locaux communaux ou à l'extérieur.

La santé des employés et la prévention des accidents sont prioritaires dans la planification et la mise en oeuvre des activités et de leur déroulement. Les procédures et procédés sont continuellement améliorés dans ce sens.

Structure

La structure est composée de tous les services communaux. La Municipalité a créé une commission de sécurité et santé au travail composée du chargé de sécurité (CS), des chargés de sécurité de domaine (CSD) et d'un représentant des RH. Les chefs de service peuvent de cas en cas être invités à participer à cette commission.



Liste 2008 des responsables de sécurité :

Francis Voumard	CS
Marie Millier	CSD Administration
Marc Charrel	CSD Voirie



Audit

Un audit a été établi par l'Association sécurité et santé au travail suisse (SST) et approuvé par la Municipalité en date du 10 juillet 2008. Des mesures sont en cours d'application selon un planning à moyen terme. Cet atelier est en constante évolution, la sécurité demandant à chacun un effort permanent et à long terme.

L'audit a mis en évidence quelque 255 points à mettre en conformité; 133 points ont été réalisés durant l'année 2008.

La mise en place du concept de sécurité et santé, en collaboration avec la SST, est prévu jusqu'en 2010. Les mesures sont diverses et touchent tous les domaines, non seulement les non-conformités des bâtiments, mais concernent aussi l'emploi d'appareils, outils de travail, utilisation et rangement de produits dangereux, de mesures de protection, la formation, etc., selon le récapitulatif ci-dessous.

Il est important que le personnel adopte « un réflexe sécuritaire » sur la place de travail ; ce comportement diminuera d'autant les accidents, les absences et les coûts engendré par les sinistres.

* * * * *

Christophe Rojard	CSD Concierges
Ernest Pitteloud	CSD Services industriels
Marc Leyvraz	CSD Police

MESURES DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL			AUDIT	PLANNING		
Etat au 14 février 2009			Nombre	Refusées	Exécutées	En cours
Collaborateurs	Voirie	Désir de formation	10		2	8
	Concierges	Désir de formation	11	3		8
	Services Industriels	Désir de formation	7		3	4
	Administration	Désir de formation	7			7
Bâtiments	Collèges du Martinet	Concierges	21		17	4
	Collèges des Buttes	Concierges	18		12	6
	Casino		19	3	3	13
	Grand-Rue 43		4		3	1
	Temple		7		6	1
	Police administrative		10		3	7
	La Colonie		7			7
	Voirie		31		29	2
	Piscine		30		30	
	Port de Rolle		8		8	
	Grand-Rue 44	Concierges	17	1	3	13
	Grand-Rue 44	Administration	24		3	21
	Château de Rolle	Concierges	14		5	9
	Bibliothèque	Concierges et administration	10		6	4
Résumé des mesures		Total des mesures	255	7	133	115
		En pourcentage	100%	2.74%	52.16%	45.1%

Mesures de sécurité et santé au travail

1. Personnel communal

Afin de préserver la santé de chacun et de maintenir un cadre de travail agréable, la Municipalité a décidé d'appliquer les recommandations de la CCLAT (convention cadre pour la lutte contre le tabagisme de l'OMS) en interdisant de fumer dans les locaux de l'administration avec effet au 1^{er} janvier 2009. Cette directive vaut également pour l'ensemble des locaux communaux mis à la disposition du public ou loués. Cette mesure répond aux attentes du Centre d'information pour la prévention du tabagisme du Canton de Vaud (CIPRET).

2. Bâtiments

Locaux de la voirie des SI et des pompiers

Installation d'une ventilation munie d'une sonde de détection CO² et remplacement des luminaires (cf. page 29 Travaux dans les bâtiments communaux).

Piscine du Martinet

Suite à un audit de l'Association des piscines romandes, sous mandat de la DGEO, certains travaux ont été apportés sur le site (cf. page 29 Travaux dans les bâtiments communaux).

DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX



Directeur :
M. Nicolas Roland
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Garde-ports :
M. Gilbert Mohler

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Bâtiments communaux (y compris scolaires)
- Exploitation et entretien des ports
- Protection des sites et bâtiments classés
- Conciergeries
- Application des mesures d'économie d'énergie dans le secteur immobilier
- Entretien du cimetière
- Commission des arbres
- Terrains, jardins communaux
- Entretien et gestion des forêts, des places de sport et jeux, des parcs, du camping et d'autres parcelles communales.

SERVICES DE CONCIERGERIE

Ecoles secondaires

L'équipe de concierges du collège secondaire du Martinet est formée par Mme et M. D. Rojard, Mme Fazan, Mme Uzzo, Mme Jatton et Mlle Buclin qui se répartissent les responsabilités comme suit :

- ◆ 1 chef concierge à 100%
- ◆ 1 aide concierge à 60%
- ◆ 3 aides concierges à 80%
- ◆ 1 apprentie

Mme Jatton, engagée à 80%, a été absente une partie de l'année 2008 pour raisons de maladie et de maternité. Un auxiliaire a été engagé pour pallier cette vacance, à un taux d'activité de 50 %. La différence, soit 30 %, a été assurée par les personnes en place (heures supplémentaires). Pour cette équipe, la répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux s'établit comme suit :

▶ Entretien des locaux scolaires	6'754 h
▶ Entretien des salles de gym	326 h
▶ Entretien de la piscine	1'085 h
▶ Entretien des extérieurs	29 h
▶ Entretien des locaux loués aux sociétés locales	312 h

Ecoles primaires

Pour le secteur des écoles primaires, Mme et M. Steffen s'occupent principalement des collèges des Buttes I et II. Depuis la mise en service des salles de classe du Maupas, Mme Pitteloud a été engagée à 70 % pour assurer la conciergerie des salles de classes, de la salle de rythmique et des locaux des PPLS. Mme Pitteloud est placée sous la responsabilité de M. Steffen. L'équipe des concierges des écoles primaires se compose donc de :

- ◆ 1 chef concierge à 100 %,
- ◆ 1 aide concierge à 70 %
- ◆ 1 aide concierge à 60 %

La répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux des Buttes et du Maupas s'établit comme suit :

Collège des Buttes :

▶ Entretien des locaux scolaires	1'874 h
▶ Entretien des salles gym et rythmique	238 h
▶ Entretien du restaurant scolaire	225 h
▶ Entretien des extérieurs	176 h

Collège du Maupas (sur 4 mois) :

▶ Entretien des locaux scolaires	250 h
▶ Entretien de la salle de rythmique	50 h
▶ Entretien des extérieurs	38 h
▶ Entretien des PPLS (sur 12 mois)	223 h

Bâtiments communaux

L'équipe des concierges des bâtiments communaux a été quelque peu perturbée durant les 4 derniers mois de l'année 2008 par le transfert de Mme Pitteloud au collège du Maupas. Cette équipe a donc fonctionné avec un 50 % manquant et a dû réduire quelque peu l'entretien des locaux pendant cette période. L'engagement de la personne remplaçant Mme Pitteloud sera effectif en janvier 2009. L'équipe des concierges des bâtiments communaux était composée comme suit en 2008 :

- ◆ 1 chef concierge à 100 %,
- ◆ 1 aide concierge à 100 %
- ◆ 1 aide concierge à 50 %
- ◆ 1 aide concierge à 50 % sur 8 mois

Pour cette équipe, la répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux s'établit comme suit :

◆ Conciergerie du Casino	806 h
◆ Conciergerie du Château	1'736 h
◆ Conciergerie de La Couronne	1'148 h
◆ Conciergerie Grand-Rue 43	162 h
◆ Conciergerie de la Salle communale	175 h
◆ Conciergerie du Temple	289 h
◆ Conciergerie du CMS	257 h
◆ Conciergerie des locaux de la Police	266 h
◆ Conciergerie abri PCi (location)	28 h

Pour la période des grands nettoyages d'été, toute une équipe de jeunes a été engagée pour aider les concierges en place. Pour l'équipe des concierges communaux, 2 auxiliaires ont été engagés pendant 3 semaines. Au collège des Buttes, 6 jeunes ont été engagés pour 2 semaines et pour le collège du Martinet, 5 auxiliaires ont complété l'équipe existante durant 3 semaines.

Etude d'économie d'énergie

Un contrat sur cinq ans a été signé avec la société Energo (Association des institutions publiques à grande consommation d'Energie) qui est sous mandat de Suisse-Energie. L'objet du contrat porte sur les collèges du Martinet et des Buttes, et doit permettre après une ou deux années une réduction globale de la consommation d'énergie dans les bâtiments de 10 % au minimum. Cette réduction doit être obtenue sans modification ou transformation et est uniquement basée sur une meilleure gestion des installations à disposition. Ce contrat signé au mois de septembre 2009 nous a obligé d'établir, pour ces deux collèges, un dossier complet des consommations de toutes les énergies (eau, gaz, mazout, électricité) depuis l'année 2000. A partir de septembre 2008, l'ensemble des compteurs d'énergie sont relevés par les concierges chaque semaine et introduits dans le site d'Energo en vue du suivi énergétique.

D'autre part, lors de chaque travail d'entretien et de réfection importante des bâtiments communaux, le point est fait sur les mesures d'économie d'énergie possibles :

- Salle communale : remplacement de toutes les fenêtres avec un indice thermique nettement plus favorable, et pose d'une isolation sur le faux-plafond.
- Bloc sanitaire du camping : pose de capteurs solaires pour la production d'eau chaude.
- Bâtiment communal de la rue du Temple 2 : une étude énergétique globale du bâtiment est intégrée dans le mandat de l'architecte.
- Réfection au collège du Martinet A et B : une étude thermique du bâtiment A est prévue ainsi qu'une réflexion sur la récupération de la chaleur de la ventilation de la piscine.



TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Château

Le parquet en bois du hall au 1^{er} étage dans la cage d'escalier principale a été remplacé, il a retrouvé l'aspect visuel du plancher existant. Les trois fenêtres de la classe N° 1 au 1^{er} étage actuellement louée ont été remplacées et les contrecœurs isolés. Les anciennes fenêtres du Château, fortement détériorées, seront progressivement remplacées, mais la rénovation complète s'étendra sur plusieurs années. Les fenêtres de la salle du Conseil, également bien abîmées, ont été mastiquées à l'occasion d'un rafraîchissement de la peinture. Ces fenêtres devront être remplacées à moyen terme. Les tablettes en molasse ont été remplacées et les encadrements rhabillés.

Les détecteurs de fumée existants ont tous été remplacés et de nouveaux détecteurs ont été placés dans certains locaux qui n'étaient pas équipés.

La Couronne

Au vu de l'évolution de l'administration communale, et au terme d'une étude de mise en passe complète des locaux, toutes les serrures du bâtiment vont être remplacées, dont certaines avec une puce électronique, ce qui améliorera le contrôle et la gestion des accès dans les bâtiments communaux. L'équipement sera installé dans le courant de l'année 2009.

Casino

Les installations de la scène ont été contrôlées par une entreprise spécialisée qui a relevé quelques travaux d'entretien nécessaires. Le passeplat du restaurant du Casino a dû être réparé à la suite d'une défectuosité. Il a entraîné des aménagements complémentaires liés à la sécurité incendie et au mode de fonctionnement de ce matériel.

Les 3 acacias de la terrasse du Casino ont été remplacés, car ils présentaient l'inconvénient majeur de "pleurer", occasionnant passablement de désagréments pour les consommateurs.

Locaux de la voirie des SI et des pompiers

A la suite de l'acceptation, par le Conseil communal, du préavis No 50 relatif à la mise en conformité des locaux, les travaux annoncés ont été réalisés, à savoir l'installation d'une ventilation munie d'une sonde de détection CO² pour le local principal, pour les locaux de travail des collaborateurs et le local de stockage affecté au confinement des matières dangereuses. Les luminaires ont été remplacés dans tous ces locaux.

Collège des Buttes

Un contrôle et un suivi de la consommation d'énergie ont été mis en place au collège des Buttes, comme à celui du Martinet. Ceci a pour but de diminuer la consommation d'énergie d'environ 10 % dans un délai de 2 à 3 ans, sans modification des installations existantes, mais en améliorant leur gestion. L'ensemble des fenêtres du collège des Buttes I ont été contrôlées afin de régler quelques problèmes de fonctionnement liés à la fermeture, à l'ouverture et à leur étanchéité.

Collège du Martinet

A l'instar du collège des Buttes, une étude en cours au Martinet vise à mieux gérer les installations existantes en vue d'une réduction de la consommation énergétique.

A la suite d'un audit de l'Association des piscines romandes, sous mandat de la DGEO, les points relevés pour la piscine dans le rapport du Canton ont été mis en conformité. Les grilles des plages sur le pourtour du bassin ont été remplacées et des améliorations pour la sécurité des utilisateurs ont été apportées, dont un panneau lumineux indicateur de profondeur, une signalétique, un éclairage de sécurité et un nouveau matériel de sauvetage et de secours.

Salle communale

Le préavis N° 12 demandait la rénovation de la Salle communale. La 2^e étape réalisée en 2008 portait sur le remplacement du revêtement de sol et du faux-plafond, avec la pose d'une isolation, ainsi que sur le rafraîchissement de la peinture des murs intérieurs, et la pose d'un nouvel éclairage.

Place de l'Industrie 3

L'agencement de cuisine et les appareils électroménagers vétustes de l'appartement du locataire ont été entièrement remplacés.

Le Marina Club (ex-Débridée)

Des panneaux d'isolation phonique ont été posés sur les portes secondaires pour neutraliser les nuisances sonores, au même titre qu'un épais rideau phonique ignifuge dans le sas d'entrée côté Grand-Rue. Des travaux d'entretien de la toiture et un nettoyage des tuiles ont été effectué (traitement anti mousse et remplacement de toutes les tuiles cassées).

TRAVAUX SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

Camping

A la suite de l'acceptation, par le Conseil communal, du préavis N° 27 pour l'agrandissement et la réhabilitation complète du bloc sanitaire, les travaux ont été réalisés selon la planification prévue.

Place du Château

Les installations électriques de la place du Château utilisées lors des manifestations temporaires ont été adaptées aux besoins des utilisateurs quant à la puissance et aux possibilités de branchement.



Places de jeux

Sur l'ensemble des places de jeux, les travaux d'entretien courant des installations ont été accomplis.

Ile de La Harpe et rives du lac

2008, année quadriennale, a permis de procéder à l'entretien de tous les murs situés en bordure du lac, autour de l'Ile de La Harpe, au droit des rives du lac et du Port Ouest. Ces travaux consistent principalement à consolider les joints des murs.



Port des Vernes

Les enrochements de la digue d'entrée du port ont été complètement refaits car ils s'étaient passablement affaîssés. De plus, le feu d'entrée du port a été remplacé par un feu équipé de capteurs solaires.



COMMISSION CONSULTATIVE DES ARBRES

Les 6 membres de la Commission consultative des arbres, rémunérés selon le barème du Conseil communal, ont tenu 11 séances en 2008. La Commission a étudié 28 demandes d'abattage d'arbres sur le domaine communal et dans les propriétés privées, en veillant à justifier à chaque fois son conseil. Le cas échéant, elle a proposé de nouvelles espèces. La Commission a aussi proposé des explications et des justifications pour les personnes qui protestaient. Elle suit l'évolution préoccupante de certains arbres communaux dont l'abattage évitera d'éventuels accidents.

En 2008, 31 arbres ont reçu une autorisation d'abattage et 20 arbres ont été replantés sur l'ensemble de la Commune. Durant cette même année, la Commune a reçu l'autorisation d'abattre un saule au Casino, un tilleul et un peuplier au Tennis, 2 robinias sur l'Ile de la Harpe, un boqueteau au ch. du Rosey, des lauriers au ch. de la Prairie pour recomposer la haie, 5 épicéas « Aux Eaux », ainsi qu'un saphora japonica au cimetière, soit 12 arbres, dont 9 avec remplacement.

Il convient de rappeler que la Commission n'est pas compétente pour intervenir dans les forêts et les cordons boisés, qui eux sont du ressort du garde forestier. A noter encore que les arbres fruitiers ne sont pas concernés par le règlement communal.

TOCHES OU JARDINS COMMUNAUX

Au Maupas, la Commune loue 53 jardins familiaux sur son terrain agricole à des jardiniers amateurs, à raison de Fr. 100.- par année et par jardin pour qu'ils y cultivent fruits et légumes selon le règlement en vigueur. La Municipalité veille au bon entretien de ces jardins.



TRAVAUX, SERVICES INDUSTRIELS ET VOIRIE



Directeur :
M. Stéphane Zeugin
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Responsable de la voirie :
M. Marc Charrel

Responsable des SI :
M. Ernest Pitteloud

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Routes et voirie
- Espaces verts, plage
- Rives du lac, île
- Ordures ménagères
- Réseau communal d'égouts, épuration des eaux usées
- Eclairage public et télé-réseau
- Extension et exploitation du réseau d'eau potable et du gaz
- Protection de l'environnement
- Cours d'eau, fontaines
- Coordination des travaux avec le service du gaz, Romande Energie, Swisscom, voirie et télé-réseau.

BUREAU DES SERVICES TECHNIQUES

Le bureau des services techniques recense et organise les activités principales de trois membres de l'Exécutif communal :

- ▶ M. le Conseiller municipal Nicolas Roland pour l'ensemble des activités de son district, hormis la gestion administrative des ports.
- ▶ M. le Conseiller municipal Stéphane Zeugin pour l'ensemble de ses activités.
- ▶ M. le Conseiller municipal Serge-Olivier Barraud jusqu'à fin juin 2008, puis Mme la Conseillère municipale Françoise Tecon-Hebeisen pour les activités principales suivantes : police des constructions, urbanisme, transports et mobilité, études générales et signalisation liées à la circulation routière.

Ce bureau se compose de :

- ▶ 1 chef de service à 100 %
- ▶ 2 collaborateurs à 100 %
- ▶ 1 secrétaire à 75 %
- ▶ 1 secrétaire à 60 %
- ▶ 1 secrétaire à 55 %

En application avec le préavis No 52, un collaborateur supplémentaire a été engagé, le 1^{er} décembre 2008, en tant que responsable du parc immobilier de la Commune. Après plusieurs recherches infructueuses en vue de trouver une personne pouvant prendre en charge l'urbanisme et la police des constructions, une urbaniste sous mandat d'un bureau spécialisé a été engagée à raison d'un 30 % environ, sur toute l'année 2008.

Pour l'année 2008, le service a reçu et traité environ 1'650 courriers, établi 390 rapports destinés à la Municipalité, composé près de 770 courriers et rédigé 14 préavis destinés au Conseil communal. En moyenne sur l'année 2008, les services techniques ont quotidiennement répondu à près de 50 appels téléphoniques et traité en moyenne 20 e-mails. A noter encore qu'une dizaine de personnes se présente chaque jour au secrétariat pour diverses demandes.

RESEAU ROUTIER

Plusieurs réfections ponctuelles ont été entreprises sur le réseau routier et sur les trottoirs (Grand-Rue par exemple). Dans le cadre du chantier de Germagny, le trottoir situé entre la rte des Quatre-Communes et la rte de l'Etraz a été entièrement réhabilité.

Le Passage de l'Île a été équipé d'un portail à fermeture automatique afin d'éviter les dégradations nocturnes observées par le passé.

Comme chaque année, il a été procédé à la vidange de tous les sacs de routes de l'ensemble du réseau.

Giratoire de Germagny

Ce giratoire situé à l'intersection de la rte de l'Etraz et de la rte des Quatre-Communes, entièrement financé par le promoteur du PQ La Pièce, a été réalisé selon les directives établies par le Service des routes de l'Etat de Vaud et selon le planning défini au départ. L'éclairage public de cette zone a aussi été amélioré.

Grand-Rue

Le comité de pilotage (COPIL) du projet de réfection et de réaménagement de la Grand-Rue, composé de 2 municipaux, 2 représentants de l'administration et de mandataires, s'est réuni à 12 reprises. Le projet d'aménagement de surface est actuellement défini et un dossier pour consultation préalable a été déposé en fin d'année. Afin de tenir la population informée, 4 « tous ménages » d'information ont été distribués dans le courant de l'année. De plus, différentes séances ont été organisées, réunissant les propriétaires et commerçants de la Grand-Rue, ainsi que les citoyens rollois dans le but de les informer et de recueillir un maximum de remarques.

Rodeo I

Le travail d'abornement et de mutation des parcelles du domaine privé au domaine public est actuellement en cours et devrait prendre fin dans le courant de l'année 2009. Le décompte définitif pourra alors être établi.

Rodeo II

Le projet prévoit l'aménagement d'un giratoire au droit du chantier naval Blanchard, sur la rte Suisse, puis la construction d'une route à l'ouest de la propriété Pré-de-Vert jusqu'à la rte de Gilly. Il a été transmis aux Services du Canton pour consultation préalable.

Giratoire de la Couronnette

Le projet du nouveau giratoire de la Couronnette a été établi et transmis auprès des Services cantonaux pour consultation préalable en fin d'année. Sa mise à l'enquête devrait intervenir début 2009 et sa réalisation fin 2009, ceci après l'acceptation du préavis municipal y relatif.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les deux entreprises mandatées pour l'entretien des candélabres sur la Commune de Rolle ont procédé aux travaux usuels d'entretien des mâts et des lampes. Globalement, environ un tiers des lampes a été remplacé. Plusieurs mâts d'éclairage public ont été remis en état à la suite de déprédations ou d'accidents de la circulation. Un mandat a été donné à une entreprise spécialisée en vue de procéder à un contrôle mécanique de tous les mâts d'une hauteur de plus de 5 m. La 1^{ère} étape réalisée en 2008 a permis de contrôler environ 50 mâts. Ce travail s'échelonnera sur une période de 5 ans.

RESEAU DE COLLECTEURS

Différents travaux de curage et de contrôle vidéo des collecteurs ont été entrepris sur le réseau des eaux usées et des eaux claires. Les différents déversoirs et clapets anti-refoulement répartis sur le réseau ont été entretenus. Quelques interventions ponctuelles ont été entreprises afin de réhabiliter des collecteurs ou des couvercles placés sur des chambres de contrôle.

Des contrôles "séparatifs" de raccordements privés ont été effectués pour tous les nouveaux bâtiments, ainsi que de manière ponctuelle.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La dernière étape consistant à établir le concept général d'évacuation des eaux et les propositions d'amélioration est terminée. Le dossier final a été transmis au Service cantonal concerné pour validation. Une présentation au Conseil communal sera organisée début 2009.

Collecteur d'eaux usées – 2^e étape – Secteur Ouest rollois

La mise à l'enquête de la 2^e étape du tronçon de collecteur de l'Ouest rollois a eu lieu et n'a suscité qu'une seule remarque. Le préavis N° 61 déposé au Conseil communal devrait permettre la réalisation de ces travaux dans le courant du 1^{er} semestre 2009.

Assainissement des secteurs Bellefontaine et Aux Prés du Gaud

L'appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'assainissement de ces 2 secteurs n'a pas suscité de recours, ce qui a permis l'établissement du préavis N° 56 qui a été validé par le Conseil communal. Les travaux devraient se dérouler sur une bonne partie de l'année 2009.

Chemin E. Jaques-Dalcroze

A la suite de l'acceptation du préavis N° 27 par le Conseil communal, un tronçon de nouvelles conduites de gaz et d'eau potable en polyéthylène a été posé sous le chemin E. Jaques-Dalcroze, ceci sur une longueur de 170 m. De part et d'autre, les 2 conduites sont reliées au réseau pour former un bouclage destiné à équilibrer les pressions de service entre la rte des Quatre Commune et les Eaux. Les branchements privés situés en aval du chemin E. Jaques-Dalcroze sont raccordés à la conduite principale et les branchements des parcelles situées en amont seront transférés ultérieurement dans le contexte d'un nouveau bouclage sous le chemin Veyrassat.

Sur le domaine public, un vannage adéquat facilitera la fermeture des flux en cas d'intervention, tout en garantissant un minimum de perturbations.

RUISSEAUX ET BERGES DU LAC

Le draguage des algues sur les différents secteurs admis par le Service des forêts, de la faune et de la nature a été réalisé comme chaque année par la faucardeuse de l'ERM.

Courant 2007, d'importantes crues avaient occasionné des dégâts considérables le long du ruisseau de la Gillière, dans le secteur situé à l'amont de la rte cantonale. Suite à ces crues, des travaux ont été entrepris le long du ruisseau, également à l'aval de la rte cantonale, sur domaine privé. Ces travaux, subventionnés par les services de l'Etat et partiellement pris en charge par le privé, ont été réalisés dans le courant de l'automne 2008. Ils ont consisté à corriger sensiblement le profil hydraulique pour améliorer la sécurité de l'habitation existante et permettre d'éviter toute inondation.

VOIRIE

La voirie s'occupe de diverses tâches dont voici un aperçu (en nombre d'heures) :

• Arrosage	243
• Balayage manuel	904
• Balayeuse	785
• Bureau + RDV de chantier	300
• Cimetière, entretien et services funèbres	377
• Débroussaillage	135
• Déchetterie	1'005
• Déménagement	155
• Dératisation	25
• Déversoirs et clapets	10
• Eclairage public	32
• Entretien de la plage	75
• Entretien des ornements floraux	1'940
• Entretien du terrain de football	20
• Entretien des terrains de sport du Martinet et de la Colonie	100
• Entretien, réfection des espaces verts	1'716
• Gazons	1'046
• Lac, faucardage et algues	20
• Lavage ville	10
• Manifestations	1'462
• Mécanique	690
• Neige et salage	91
• Nettoyage des fontaines	20
• Ports, y compris le garde-port	670
• Ramassage de feuilles	365

• Ramassage des tas et poubelles	1'324
• Ramassage du papier	170
• Signalisation	65
• Taille des arbres, haies et arbustes	970
• Travaux de peinture	494
• Travaux et transports divers	580

ESPACES VERTS

Situation générale

La Commune de Rolle possède 9 hectares de pelouses situées en grande partie à la plage (17'554 m²), au jardin Anglais (5'069 m²), le long des quais (2'710 m²), au terrain de football ou Place d'armes (19'905 m²), au parc des Petits Sapins (8'013 m²) et à la Bigaire (4'319 m²). L'entretien de ces pelouses comprend le nettoyage, la tonte, l'arrosage et l'amendement. Pour l'entretien de la plage, la Municipalité engage chaque année un auxiliaire de voirie pendant 4 mois pour nettoyer la plage et vider les poubelles chaque jour.

Les parterres fleuris représentent environ 750 m² à bêcher, semer ou à planter, sarcler, nettoyer, arroser et protéger du gel pendant l'hiver. Le long des routes, sur les places et en façade des bâtiments, la Commune entretient 230 bacs et vasques décoratifs qui exigent aussi de nombreux soins.

Les 5 hectares de forêts et de cordons boisés (bois des Vernes et de la Bigaire, ruisseaux du Langollioux et du Rupalet) nécessitent constamment nettoyages et éclaircissements. Quelques 2'000 m de haies sont à tailler. Les arbres de la Commune, dont beaucoup sont dans un état sanitaire préoccupant, exigent une surveillance et un entretien continuel (élagage, remplacement, ramassage des feuilles).



SERVICE INDUSTRIELS

Les services industriels s'occupent de diverses tâches dont voici le décompte (en heures) :

• Bâtiment du Casino	5	• Fontaines, entretien	60
• Bâtiment du Château	82	• Fouilles eau-gaz	723
• Bâtiment de la Colonie	44	• Intervention sur le réseau eau-gaz + révision	480
• Bâtiment de la Couronne	97	• Manifestations	151
• Bâtiment des Eaux	72	• Mécanique + carrosserie	38
• Bâtiment sis Grand-Rue 43	10	• Menuiserie	699
• Bâtiments divers	345	• Plage	108
• Bibliothèque	29	• Port Ouest – Port des Vernes	88
• Bureau	180	• Rendez-vous de chantier + Poste	327
• Compteurs d'eau et de gaz, changements et poses	160	• SIDERE + alarmes de l'Oujonnet et autres stations	45
• Compteurs eau-gaz, relevés	255	• SIDERE, entretien des stations	65
• Ecoles des Buttes	228	• SIDERE, contrôle des stations et gardes	370
• Ecoles du Martinet	111	• Signalisation	33
• Entretien des bornes hydrantes	180	• Terrain de sport "Au Parc"	7
		• Terrain de sport "La Colonie"	2
		• Voirie, divers travaux	44
		• WC publics, entretien	108

SERVICE DES EAUX

Travaux sur le réseau de conduites d'eau potable

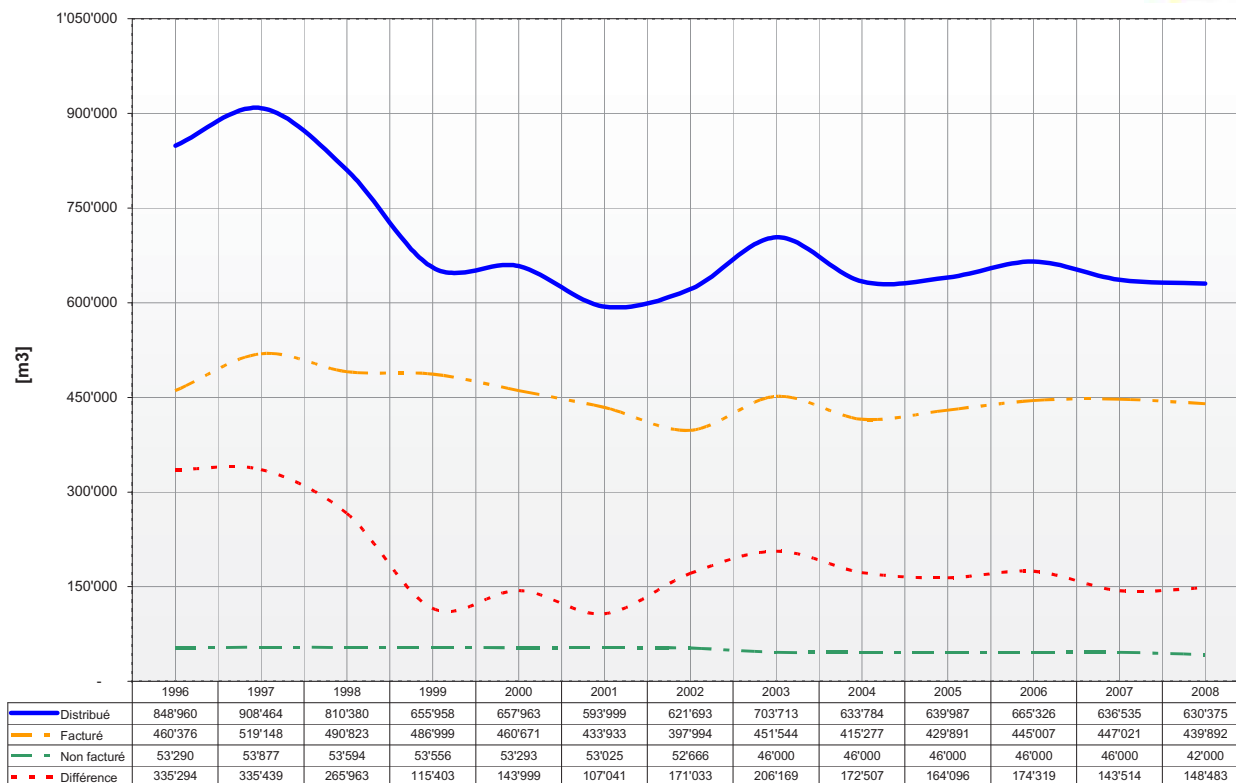
Aucun travail lié à l'extension ou au remplacement de conduite n'a été entrepris en 2008 sur le réseau de conduites d'eau potable, exceptés ceux de la rue E. Jaques-Dalcroze décrits plus haut. Seules quelques interventions d'urgence liées à des fuites ont été effectuées. Le contrôle du parc des bornes hydrantes a été entrepris, entraînant la révision ou le remplacement de certaines d'entre elles. Un contrôle visant à rechercher des éventuelles fuites non décelées sur le réseau d'eau potable a été entrepris et n'a mis en évidence aucune fuite importante.

Répartition de la consommation d'eau en m³

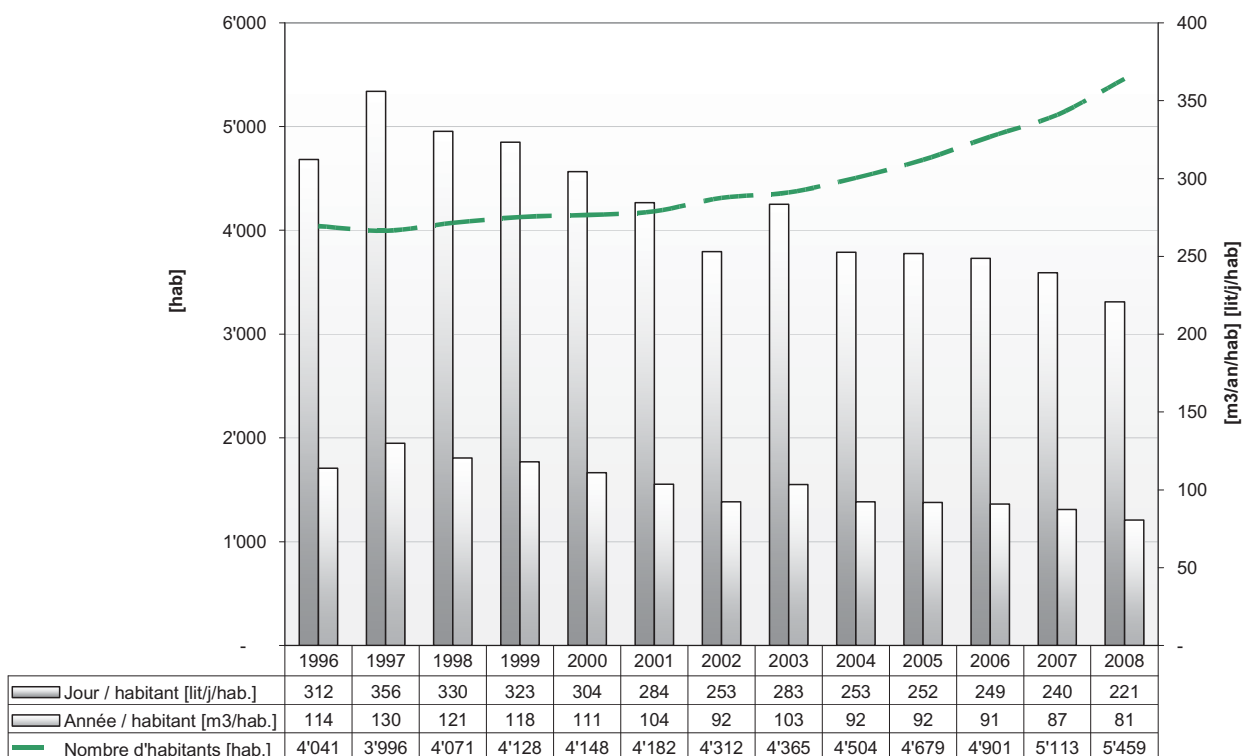
	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Industrie, artisanat, commerces	84'424	94'608	100'272	100'750	93'058	105'273
Instituts, hôpital	44'950	50'308	46'436	53'931	45'902	47'699
Arrosages (privés)	716	1'949	5'283	3'070	2'536	3'312
Particuliers	293'946	280'765	274'788	252'720	252'357	272'521
Bâtiments communaux	15'856	19'045	18'228	19'420	21'424	22'739
Total facturé	439'892	446'675	445'007	429'891	415'277	451'544
Fontaines	23'500					
Arrosage et WC publics	18'500					
TOTAL	481'982					

Les 3 sources communales (Les Fontaines, Le Puits et Burki) ont produit 170'250 m³ en 2008, qui ont été injectés dans le réseau rollois. Le SIDERE a livré 460'125 m³ d'eau à la Commune. Au total, ce sont donc 630'375 m³ qui ont été injectés dans le réseau de distribution.

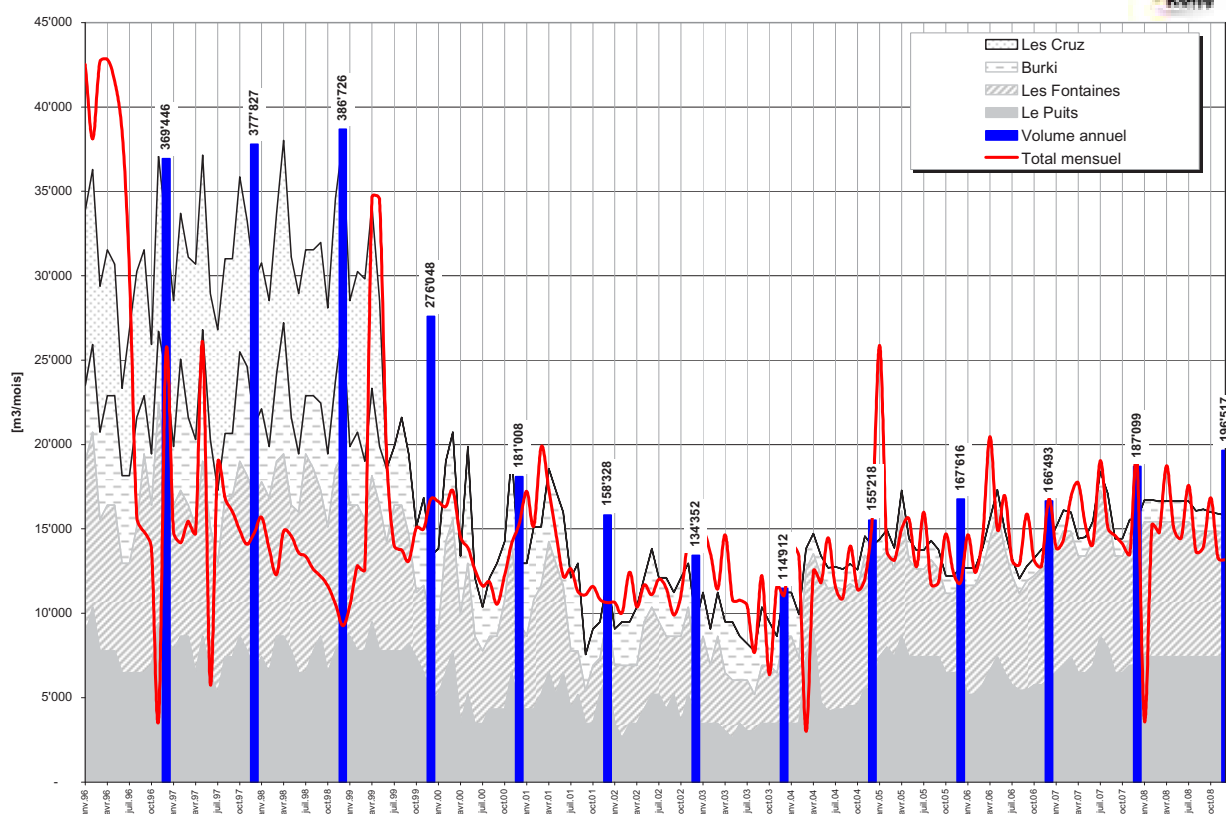
Diagramme de la consommation d'eau potable



Consommation par habitant



Débit des sources d'eau potable



SERVICE DU GAZ

Travaux d'entretien du réseau de conduites et de distribution de gaz

Aucun travail de remplacement ou d'extension du réseau n'a été effectué, exceptés ceux de la rue E. Jaques-Dalcroze décrits plus haut. Un contrôle de toutes installations intérieures privées, soit environ 350, a été mené en 2008. Ceci a permis de mettre en évidence presque 100 défauts mineurs et seulement quelques défauts majeurs qui ont nécessité une intervention d'urgence. Tous les propriétaires ont été informés des démarches à entreprendre.

Achat de gaz en 2008

Achat total aux S.I. Lausanne	32'451'111 kWh
Achat minimum en août	633'203 kWh
Achat maximum en janvier	5'747'414 kWh

Le prix moyen d'achat du gaz aux SI de Lausanne en 2008 a été de 7.15 ct/kWh contre 5.97 en 2007.

Vente de gaz en 2008

Particuliers, chauffage	28'565'251 kWh
Particuliers, cuisson, eau chaude	45'784 kWh
Cuisson professionnelle	242'082 kWh
Bâtiments communaux	2'070'120 kWh
Total	30'923'253 kWh

Charges

Achat de gaz aux S.I. Lausanne	Fr.	2'211'523.15
Entretien et extension du réseau	Fr.	31'789.65
Frais de fonctionnement	Fr.	310'313.50
Total des charges	Fr.	2'553'626.10

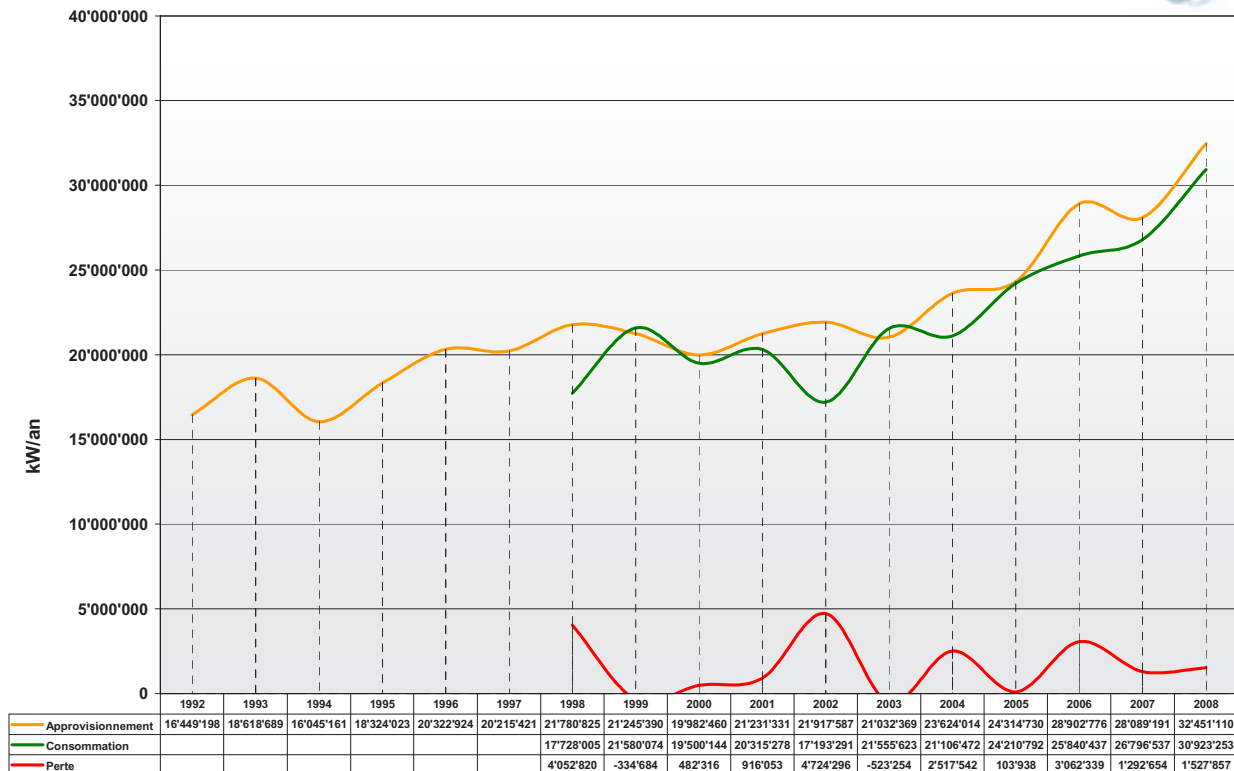
Revenus

Vente de gaz	Fr.	2'529'338.40
Location compteurs	Fr.	54'404.65
Travaux facturés à des tiers	Fr.	57'559.60
Total	Fr.	2'641'302.65
Attribution à réserve	Fr.	87'676.55

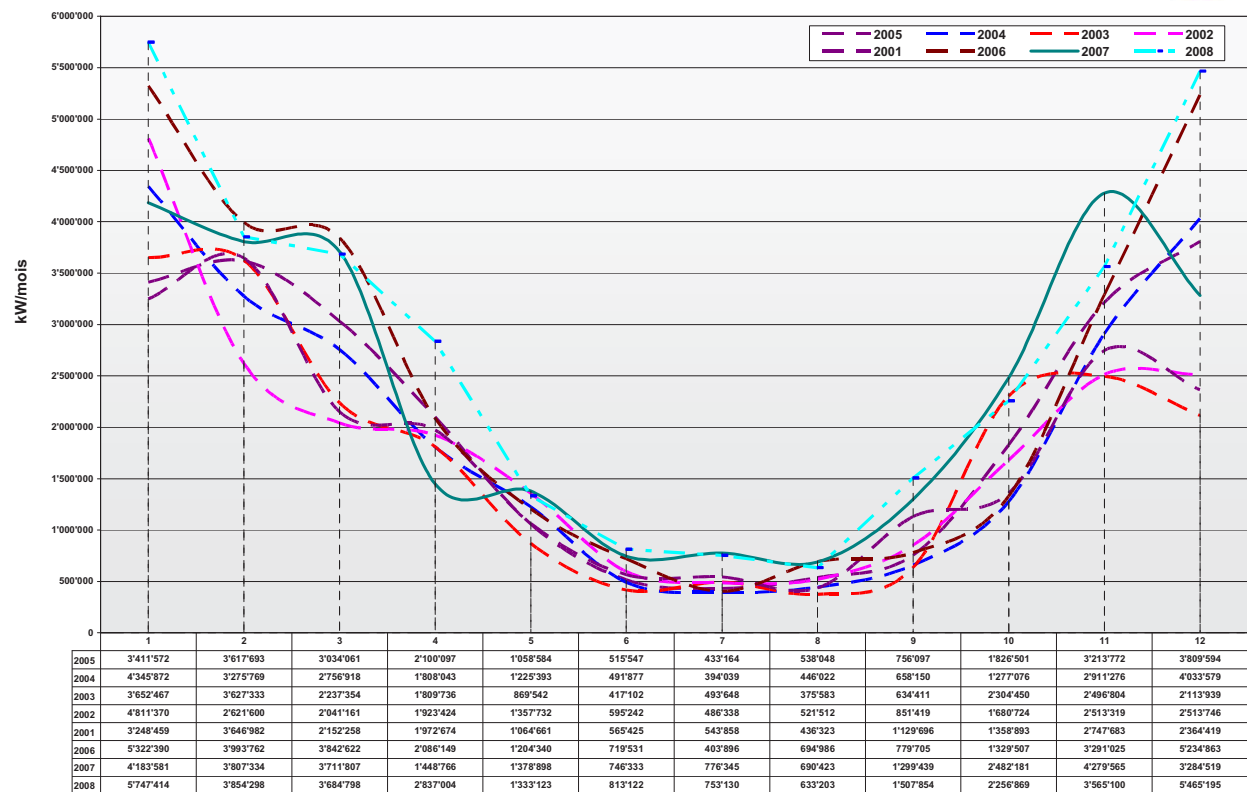
Le prix de vente moyen du gaz pour 2008 a été de 8.18 ct./kWh, y compris le gaz de cuisson + la cuisson professionnelle, alors qu'il était de 7.028 ct./kWh en 2007.

Dans le courant de l'année 2008, nous avons enregistré 24 nouveaux abonnés, contre 25 un an plus tôt.

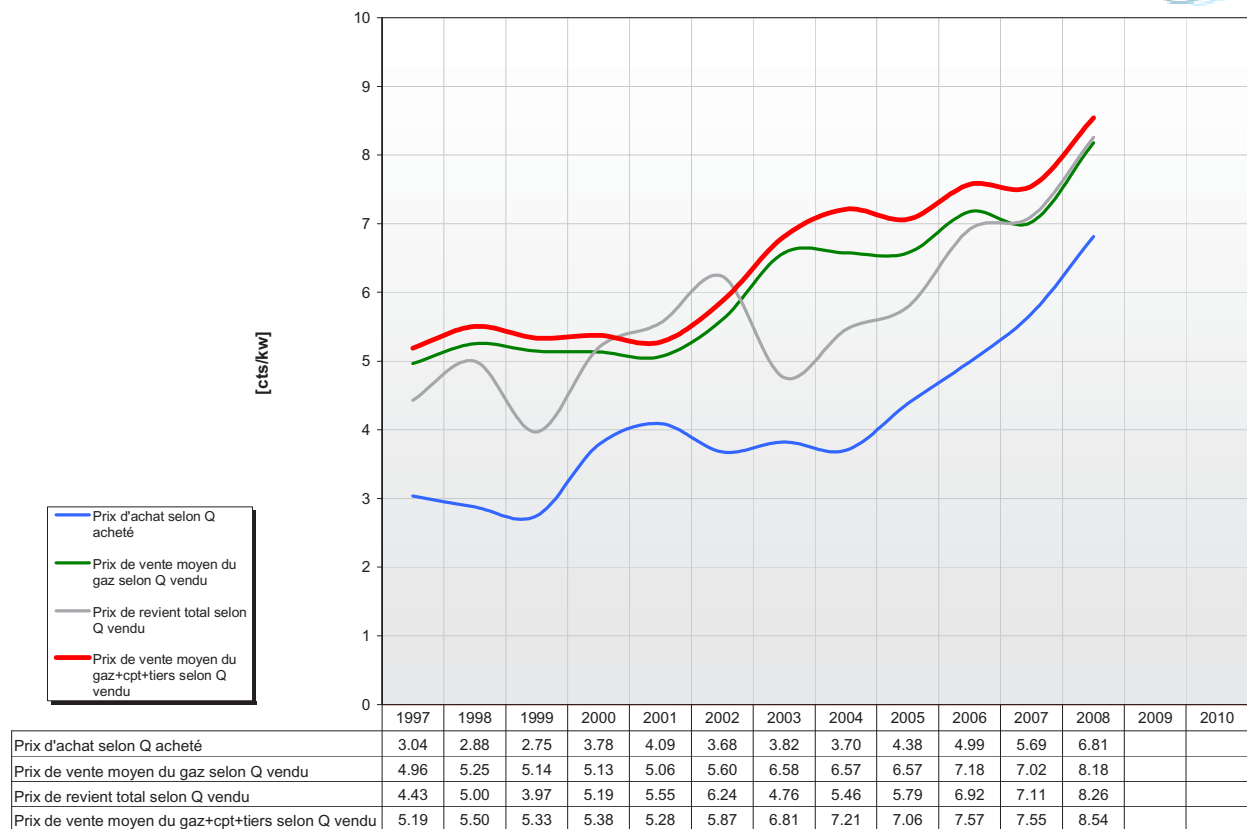
Distribution annuelle gaz



Alimentation mensuelle (SI Lausanne)



Comparaison prix de revient, de vente et d'achat



ESTION DES DECHETS

Déchetterie

Les travaux de réalisation de la déchetterie ont pris fin dans le courant de juin 2008. L'ouverture de la déchetterie au début du mois de juillet a suscité un vif intérêt. Durant le 1^{er} semestre d'exploitation, près de 13'500 entrées ont été enregistrées, soit une moyenne de plus de 2'200 visites mensuelles.

Au 31.12.2008, le service financier avait distribué 1'440 cartes d'accès pour particuliers ainsi que 100 cartes pour entreprises.

Parallèlement à la mise en service de la déchetterie, les ramassages au porte à porte des déchets encombrants et du papier ont été supprimés.

Afin de répondre à la demande de la population, des containers pour la récupération du papier seront installés au début de l'année 2009 aux emplacements des points existants de collecte du verre.

Après un seul semestre d'exploitation de la déchetterie, il est difficile de tirer des conclusions objectives. C'est en effet au terme d'une année complète d'exploitation qu'une réflexion pourra être faite sur les éventuelles adaptations à apporter aux horaires, voire sur les équipements ou aménagements à compléter.

Etude d'implantation de conteneurs enterrés

Le bureau spécialisé mandaté pour étudier l'implantation de containers enterrés pour la récolte des ordures ménagères a rendu son rapport. Un complément lui a été demandé pour l'implantation d'"Eco-points", soit des sites à répartir sur le territoire et qui permettront d'y déposer différents déchets, tels que papier, verre, PET.

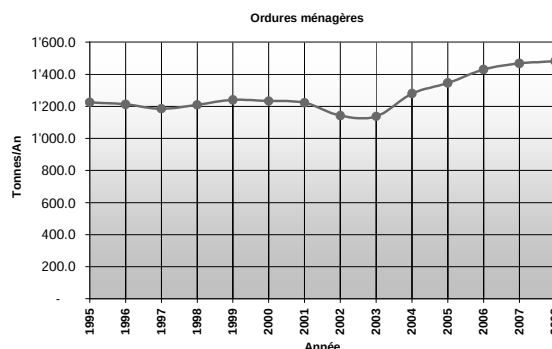
La mise à l'enquête en vue d'implanter ces containers interviendra dans le courant de l'année 2009 ; une demande de crédit sera parallèlement présentée au Conseil communal.

Ordures ménagères

Ramassage total annuel :	1'481 tonnes
Minimum en février :	106 tonnes
Maximum en juin :	134 tonnes

Cela représente environ 271 kg d'ordures par année et par habitant.

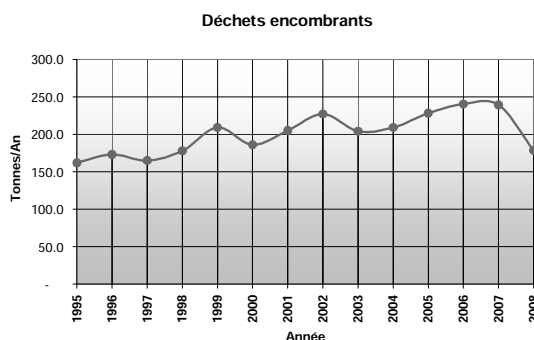
2008	1'481 tonnes
2007	1'467 tonnes
2006	1'429 tonnes
2005	1'345 tonnes
2004	1'279 tonnes
2003	1'138 tonnes
2002	1'142 tonnes
2001	1'222 tonnes



Déchets encombrants

7 ramassages ont été effectués pour **178 tonnes**, soit environ 33 kg par an et par habitant.

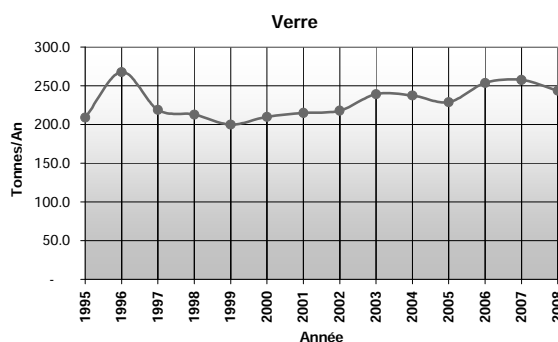
2008	178 tonnes
2007	239 tonnes
2006	240 tonnes
2005	228 tonnes
2004	209 tonnes
2003	204 tonnes
2002	227 tonnes
2001	205 tonnes



Ramassage verre toutes teintes confondues

On obtient une moyenne de 45 kg de verre par an et par habitant. Le ramassage du verre continue à s'effectuer par teintes séparées.

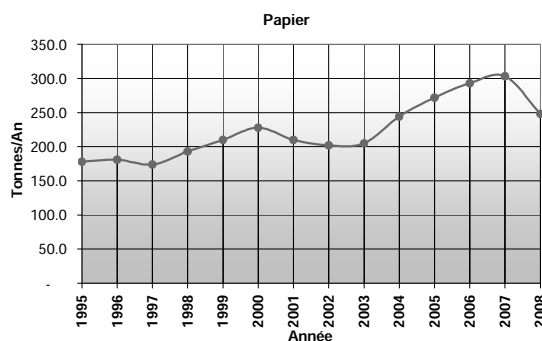
2008	244 tonnes
2007	257 tonnes
2006	253 tonnes
2005	229 tonnes
2004	237 tonnes
2003	239 tonnes
2002	218 tonnes
2001	215 tonnes



Ramassage du papier

On obtient une moyenne de 45 kg de papier par habitant pour l'année 2008.

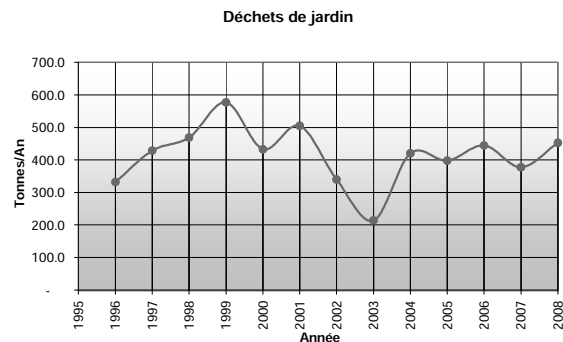
2008	248 tonnes
2007	248 tonnes
2007	303 tonnes
2006	293 tonnes
2005	271 tonnes
2004	244 tonnes
2003	205 tonnes
2002	202 tonnes
2001	210 tonnes



Ramassage des déchets de jardin

On obtient une moyenne de 83 kg de déchets de jardin par an et par habitant. A noter que la quantité annuelle varie en fonction de la météo et de la fréquence d'évacuation du dépôt.

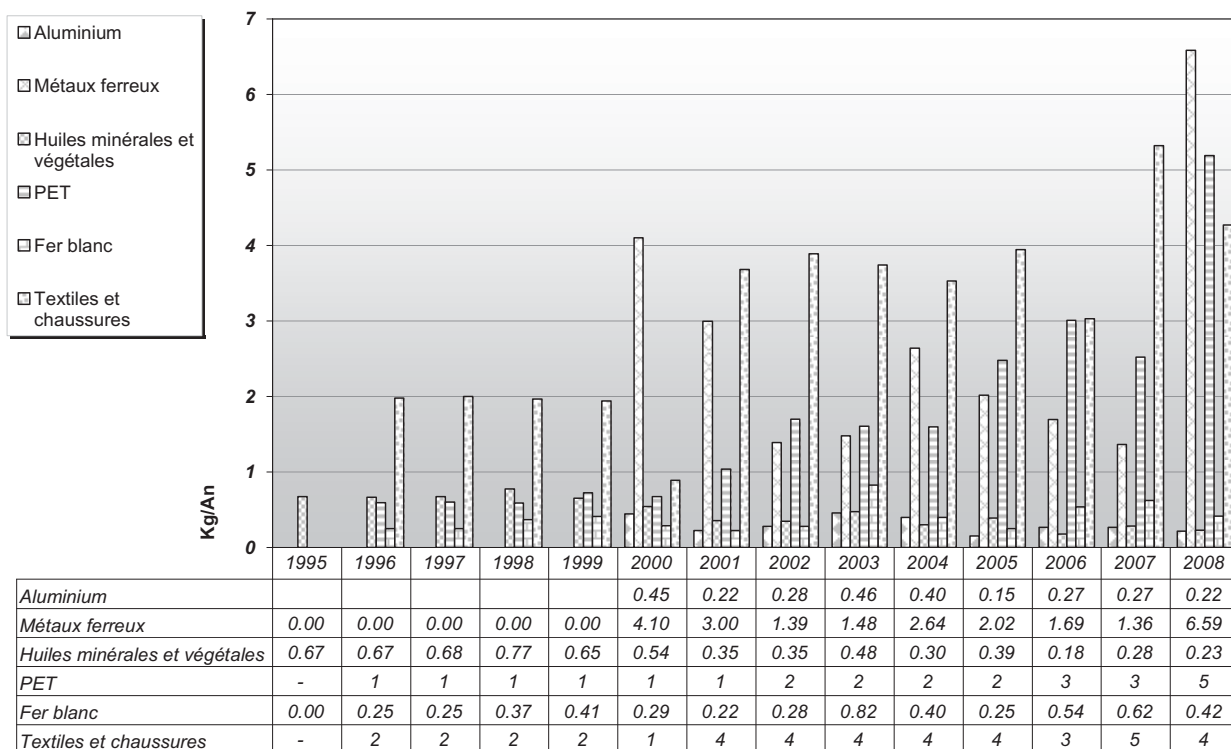
2008	453 tonnes
2007	377 tonnes
2006	448 tonnes
2005	398 tonnes
2004	482 tonnes
2003	214 tonnes
2002	340 tonnes
2001	505 tonnes



Nouvelle déchetterie de Rolle, inaugurée le 7 juin 2008



Evolution de la masse par habitant et par année selon le type de déchet (G2/4)



RAMASSAGE DES DECHETS SPECIAUX ET AUTRES DECHETS (EN KG)

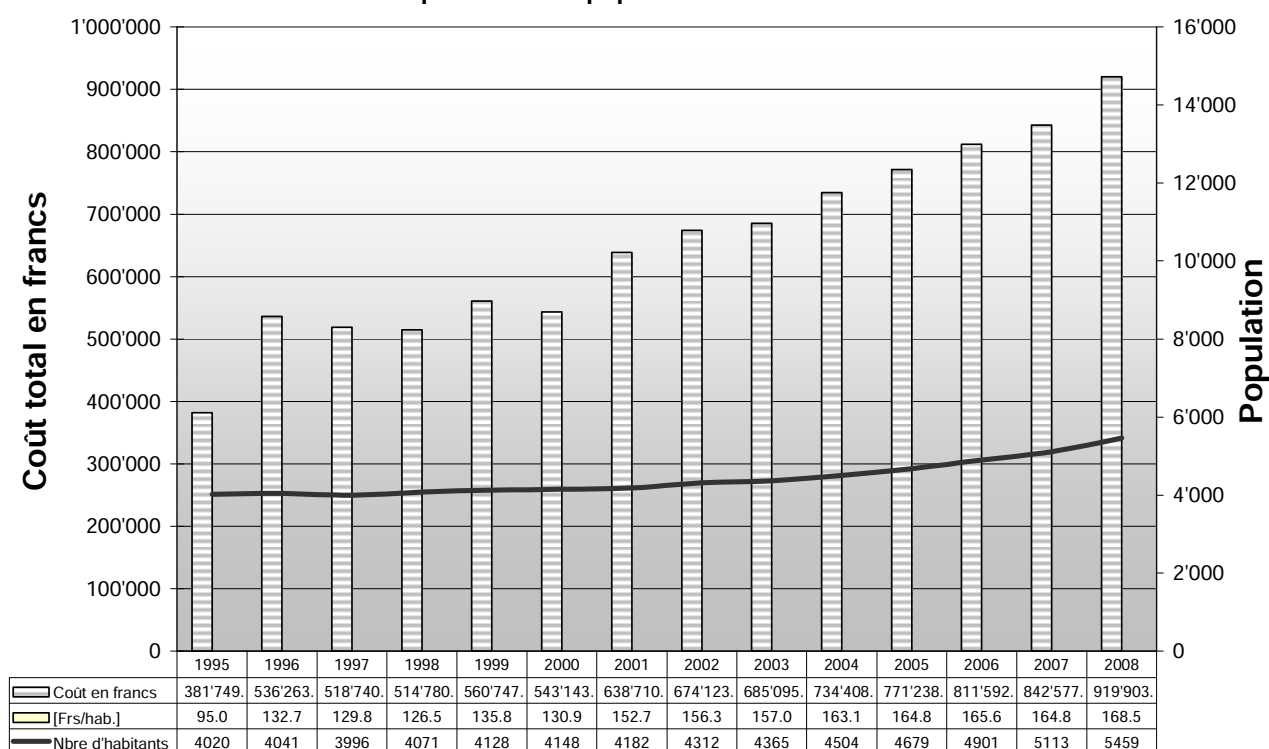
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Accumulateurs au plomb	706	3'535	4'205	4'523	4'405	4'288	3'566	3'427
Aluminium	1'174	1'360	1'317	7'200	3'600	1'800	1'200	940
Bain de développement photos	40	84	87	207	90	90	25	267
Déchets de peinture, vernis, colles	12'584	9'985	10'720	10'026	10'715	6'616	6'225	4'905
Déchets de produits chimiques	564	1'484	1'440	1'118	1'016	1'370	1'479	1'958
Gaz en récipient pression	449	145						
Médicaments périmés	116	14	108	14	290	98	12	---
Mélanges de solvants non chlorés	751	529	881	965	1'303	741	1'096	848
Métaux ferreux	3'600	6'970	8'300	9'440	11'880	6'460	6'000	12'054
Piles, batteries, accumulateurs	1'280	1'292	1'324	1'698	1'302	1'086	1'331	794
Résidus de pesticides	607	734	434	279	829	1'039	---	496
Tubes fluorescents et lampes	872	442	550	610	441	67	321	375
Huiles végétale et minérale (litres)	1'248	1'453	866	1'817	1'360	2'080	1'510	1'480
Textiles et chaussures	23'327	27'212	14'850	18'470	15'910	16'330	16'080	15'400

Le coût total des divers ramassages et élimination se monte à :

Comptes	Libellé	Montant en Fr.
4500.3011 et 4500.3114	Achat matériel et traitement	48'763.80
4500.3188.0	Ramassage des ordures ménagères	554'196.90
4500.3188.1	Ramassage des déchets encombrants	73'492.70
4500.3188.2	Ramassage des journaux et papiers	18'338.45
4500.3188.3	Ramassage du verre	14'901.15
4500.3188.4	Ramassage des déchets de jardins	28'110.30
4500.3188.5	Ramassage des autres déchets	24'817.30
4500.3188.6	Déchets spéciaux ménagers	3'903.40
4510	Déchetterie	153'379.50
	Total	919'903.30



Evolution comparative de la population et du coût annuel total des déchets



FORMATION ET JEUNESSE, SECURITE SOCIALE



Directeur :
M. Denys Jaquet
Conseiller municipal

Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Rocco Giugno, Boursier communal

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Enseignement primaire et secondaire
- Bibliothèques communales
- Prévoyance sociale cantonale
- Service social communal
- Oeuvres sociales (relations avec les services d'aide à la famille et de la santé)
- Santé publique
- Activités sportives, affaires culturelles et loisirs
- Sociétés locales, jeunesse et aînés

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le rapport de l'établissement primaire et secondaire de Rolle, durant l'année civile 2008, fait l'objet d'un « tiré à part », disponible sur simple demande auprès de l'administration communale. Il est établi à l'initiative du directeur

M. Philippe Blaser. La partie centrale est consacrée aux rapports des différents chefs de file, après différentes informations sur la vie de l'établissement, faits marquants et événements durant l'année.

CANTINE SCOLAIRE

Fréquentation durant l'année scolaire 2008

Sous la direction de Mme Ana Lavanchy, l'équipe de la cantine scolaire totalise 6 personnes, dont 3 monitrices et 2 auxiliaires de cuisine. En 2008, 9862 élèves ont été accueillis, tant du degré primaire que du secondaire, et ont « englouti » 9490 repas de midi. La différence entre le nombre de mets servis et le total des petits clients de la cantine

s'explique par des repas livrés directement par des parents d'enfants allergiques à certains aliments.

Comme ces dernières années, des élèves dont mis en liste d'attente pour certains jours. La priorité est naturellement donnée aux élèves rollois.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE, LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

(texte tiré du rapport de Mme Christine Mertenat)

Le service PPLS de Rolle-Aubonne-Gimel appartient à la région Dôle qui elle-même comprend 4 services (ELPOCOP, Nyon, Gland et Rolle-A-G). Le service Rolle-Aubonne-Gimel est composé de deux sous-équipes. Aubonne-Gimel et Rolle. Ces services étatiques dépendent du DFJC.

Equipe de Rolle

L'équipe de Rolle offre ses services à toutes les familles et aux enfants des communes de l'Arrondissement scolaire de Rolle. Le personnel de l'équipe de Rolle est le suivant :

- 2 psychologues (1,35 poste): Mmes Wullschleger et Grosso
- 3 logopédistes (1,35 poste): Mmes Laurent, Muller et Schaub
- 1 psychomotricienne (0,6 poste): Mme Gaubert

Le service PPLS est placé sous l'autorité régionale de Monsieur F.Togni et pour l'équipe Rolle-Aubonne-Gimel de Madame C. Mertenat. Le secrétariat et la gestion administrative du service sont assurés par la plate-forme administrative de la Dôle située à Gland, responsable Madame Mongi.

En août 2008, nous avons pu bénéficier de la légère augmentation de deux postes; Mmes Grosso, psychologue et Gaubert, psychomotricienne ont vu leur temps de travail passer de 50% à 60%. Il ne s'agit pas de temps supplémentaire octroyé par l'Etat de Vaud; le Service PPLS de Nyon, un peu mieux doté que le nôtre a accepté, profitant du départ d'un collaborateur, de nous « céder » ces 20%.

Locaux...

Depuis mai 2008, le Service PPLS est installé, grâce au projet mené par la Commune dans des nouveaux locaux. Même s'il reste encore quelques détails à régler, les parents, les enfants et les professionnels PPLS apprécient de travailler dans ces espaces clairs et fonctionnels. Ces quelques lignes constituent l'occasion de remercier encore chaleureusement la Commune de Rolle pour cette belle réalisation

Activités...

La demande de consultations continue d'être élevée. Environ 10% des enfants des communes de l'arrondissement scolaire de Rolle consultent le service à un moment ou un autre de leur scolarité.

Durant l'année 2008, le service PPLS a :

- Examiné, sur demande des parents, la situation des enfants en difficulté.
- Procédé aux examens nécessaires et assuré les traitements qui peuvent être pris en charge sur place.
- Offert aux parents la possibilité d'être écoutés, puis aidés dans leur action éducative ou trouvé avec eux, le cas échéant, l'aide extérieure adéquate
- Mené des actions préventives aussi bien auprès des parents que des autres partenaires (enseignants, médecins...)
- Collaboré avec les enseignants au sujet des élèves signalés.
- Lorsque les parents ne sont pas prêts à entrer en matière, recherché avec l'enseignant (et sans nommer l'enfant) les solutions possibles.

- Participé, sur un mode consultatif, aux orientations scolaires
- Participé aux projets de l'établissement scolaire (équipe santé, réflexion sur la dyslexie...)

Quelques chiffres...

Durant l'année 2008, le service PPLS, par son équipe de Rolle, a répondu à **111** nouvelles demandes (sollicitations des parents). A ce chiffre s'ajoute celui des enfants déjà suivis en 2007 et dont le soutien thérapeutique se poursuit. Le volume de demandes se maintient par rapport aux années précédentes. On peut supposer que l'augmentation des effectifs scolaires aura, à terme, des répercussions par la suite sur le nombre de demandes.

CRECHES GARDERIES LA BARCAROLLE ET LA GIROLLE

(extraits du rapport de Mme Anne-Marie Mézentin, présidente)

Conseil de fondation et comité de direction

Le Conseil de Fondation Soroptimist International pour la crèche à Rolle et son Comité de direction sont responsables, à titre bénévole, du fonctionnement des deux structures d'accueil préscolaires la Barcarolle et la Girolle, ainsi que de leur gestion financière et administrative. Le Conseil de Fondation est actuellement composé de huit membres et siège deux fois par année. Il approuve les comptes et les budgets annuels. Le Comité de direction se charge de fixer le cadre général des garderies : fréquentation, locaux, conditions de travail du personnel ainsi que, sur proposition des directrices, engagement du personnel. Il entretient des contacts divers (avec les parents, les autorités, la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), l'Association Régionale pour l'Accueil de Jour des Enfants de Rolle et Environs (ARAERE), la Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'Enfance (FSAE), l'Autorité de Surveillance des Fondations du Canton de Vaud, les bailleurs de fonds, etc.). Il établit les budgets et les comptes.

Le personnel de La Barcarolle

Pour encadrer 34 enfants, l'équipe éducative se compose de 13 personnes pour 10 EPT, soit 9 éducatrices EDE diplômées, 1 éducatrice en

formation, 1 apprentie ASE, 2 stagiaires en attente d'une formation professionnelle. La direction est assurée par une directrice pédagogique à 60 % et le secrétariat par une secrétaire-comptable à 60 %. Une employée responsable de l'entretien de la maison est engagée à 85 %. Deux remplaçantes sur demande complètent le personnel de la Barcarolle. Avec le soutien financier de la Fondation, la directrice pédagogique a débuté le 29 septembre 2008 un cours de gestion d'équipe (formation sur deux ans) et, afin d'offrir aux apprenties et stagiaires un encadrement de qualité, une éducatrice EDE diplômée a effectué une formation de praticienne formatrice et répartit son temps (40 %) entre les deux garderies. Une éducatrice est en deuxième année de formation en cours d'emploi et une apprentie termine sa dernière année et obtiendra le certificat de capacité d'assistant socio-éducatif en 2009.

Le personnel de la Girolle

Pour encadrer 44 enfants, l'équipe éducative se compose de 14 personnes pour 10.4 EPT, soit 9 éducatrices EDE, 1 éducatrice en formation, 1 apprentie ASE, 1 auxiliaire, 2 stagiaires probatoires. La direction est assurée par une directrice

pédagogique à 60 % et le secrétariat par une secrétaire-comptable à 60 %. Une employée responsable de l'entretien de la maison est engagée à 100 %. Avec le soutien financier de la Fondation, la directrice pédagogique suit un cours CAS (Certificate of Advanced Studies) en gestion d'équipe et conduite de projet à l'EESP (Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogique, Haute Ecole de travail social et de santé) à Lausanne. Une éducatrice est en formation en cours d'emploi à l'Ecole Denis Mavcordatos à Lausanne. Une apprentie suit les cours à Yverdon en vue de l'obtention du certificat de capacité d'assistant socio-éducatif.

Barcarolle : la fréquentation en 2008

Barcarolle : La capacité d'accueil est de 34 enfants : Nursery, 10 ; Trotteurs, 14 ; Grands, 10. Au 31 décembre 2008, 59 enfants sont inscrits à la Barcarolle. Le réseau de Rolle se compose comme suit : Rolle, 33 ; Mont-sur-Rolle, 13 ; Tartegnin, 3 ; Perroy, 2 ; Bursins, 2 ; Dully, 1 ; Essertines-sur-Rolle, 1. Hors réseau de Rolle : Féchy, 1 ; Prangis, 1 (parent travaille à Rolle, PPG).

Girolle : la fréquentation en 2008

La capacité d'accueil est de 44 enfants, soit : Nursery, 10 ; Trotteurs, 14 ; Grands, 20. Au 31 décembre 2008, 65 enfants sont inscrits à la Girolle. Le réseau de Rolle se compose comme suit : Rolle, 37 ; Mont-sur-Rolle, 9 ; Bursins, 2 ; Gilly, 1 ; Perroy, 1 ; Tartegnin, 1. Hors réseau de Rolle : Bougy-Villars, 3 ; Féchy, 3 ; Genolier, 2 (parents vont déménager à Tartegnin à fin mars 2009) ; Aubonne, 1 ; Bassins, 1 ; Gimel, 1 (parent travaille à Rolle, CISCO) ; Gland, 1 (parents vont déménager à Tartegnin) ; Montherod, 1 (parent travaille à Rolle, pédiatre) ; St-Georges, 1 (parent travaille à Rolle, CISCO).

Evénements importants

C'est suite à une pétition lancée par des parents soucieux de l'accueil préscolaire pour leurs enfants, qui a recueilli 901 signatures, que la Municipalité de Rolle a présenté un préavis pour l'ouverture d'une nouvelle structure au Maupas. Ce dernier a été accepté par les membres du Conseil Communal de Rolle le 6 février 2007. Dans le but de stimuler l'intérêt de la Fondation Soroptimist International pour la crèche à Rolle, la Municipalité s'est engagée à financer le montant annuel de la location. A la suite, le Conseil Communal de Mont-sur-Rolle en mai 2008 a

accepté un soutien financier à la Girolle. La garderie la Girolle est située au rez-de-chaussée d'un bâtiment locatif et ses concepteurs ont eu à cœur le confort et le bien-être de l'enfant (les couleurs – l'organisation de l'espace – la décoration et même l'éclairage), bref tout ce qui fait qu'un enfant se sente bien. L'ouverture vers l'extérieur, grâce à un jardin protégé par une clôture, permet aux enfants de sortir et de prendre l'air. Le matin du 1^{er} avril 2008, douze éducatrices ont ouvert les portes de la Girolle. Les locaux étaient vides. Rapidement les meubles sont arrivés. Pendant deux semaines tout le monde vissait, clouait, poussait et réfléchissait à la vie dans ce nouveau lieu d'accueil. Le 14 avril 2008, les premiers enfants ont poussé la porte d'entrée de la garderie et ont commencé une vie en collectivité.

Les comptes annuels au 31.12.2008

A fin mars 2009, les comptes de l'exercice 2008 de la Barcarolle n'ont pas encore été contrôlés par la Fiduciaire. L'exercice 2008 se terminerait par un résultat provisoire négatif de Fr. 36'532.— les produits s'élevant à Fr. 875'467.— et les charges à Fr. 912'000.—. Cependant, la subvention 2008 de la FAJE, soit 18 % de la masse salariale du personnel éducatif, n'a pas été totalement versée. La Barcarolle a reçu des acomptes totalisant Fr. 66'282.—, tandis qu'un montant de Fr. 114'000.— avait été budgétisé. Les couvertures de déficit des communes de Rolle (Fr. 150'000.—) et de Mont-sur-Rolle (Fr. 60'000.—) ont totalement été versées. Grâce à une avance de trésorerie de la Girolle de Fr. 37'499.—, tous les salaires, charges patronales et factures de 2008 ont pu être payés. Cette avance de fonds devra être remboursée à la garderie la Girolle dès que le solde de la subvention de la FAJE aura été versé.

A fin mars 2009, les comptes de l'exercice 2008 de la Girolle n'ont pas encore été contrôlés par la Fiduciaire. Provisoirement, l'exercice 2008 (du 1^{er} avril au 31 décembre) se terminerait par un résultat positif de Fr. 18'423.—. Les produits s'élevaient à Fr. 847'221.— et les charges à Fr. 828'798.—. Les subventions suivantes ont été reçues : Rolle, Fr. 60'000.— ; Mont-sur-Rolle, Fr. 102'956.25 (inclus participation au loyer de CHF 33'958.90) ; OFAS Berne, Fr. 101'250.— ; FAJE, Fr. 165'000.—. Le don de la Loterie Romande de Fr. 100'000.—, ainsi que des dons

d'entreprises, société d'assurances, club service totalisant Fr. 11'709.—, ont permis l'achat du mobilier, du matériel ainsi que les jeux extérieurs.

Conclusion

Avec la constitution de l'Association Régionale pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et

environs (ARAERE), qui a pour buts de promouvoir l'accueil extra-familial de l'enfance dans les communes de Rolle et Environs, et de mettre en relation les divers acteurs intéressés par ce sujet (notamment représentants d'autorités politiques, d'entreprises), nous espérons que la pérennité financière de la Barcarolle et de la Girolle seront assurées.

ASSOCIATION SESAME

(extraits tirés du rapport de M. Lakhdar Amamra, Animateur responsable du centre)

Introduction

Le centre sésame est un lieu privilégié des jeunes de la région, qui participent pleinement à l'ensemble des activités proposées, de l'accueil libre aux projets de prévention et ateliers de développement de projets créatifs. Le sésame est très fréquenté par les jeunes, mais toujours dans une ambiance joyeuse et fraternelle où le

respect et le partage règnent. Cette année a été marquée par de nombreux travaux de restauration réalisés avec enthousiasme par les jeunes du centre. Depuis la réouverture du sésame, aucune dégradation volontaire des locaux ou de matériel n'a été constatée, une preuve de l'esprit positif qui règne dans ses murs.



L'équipe d'animation

Depuis la rentrée 2007, l'équipe d'animation est composée d'un jeune animateur en formation cours/emploi à l'IES de Genève (institut d'étude sociale), Monsieur Arnaud Vanni. Il est suivi pour sa spécialisation en animation socioculturelle par Monsieur Lakhdar Amamra. Le professionnalisme et le sérieux dont fait preuve quotidiennement Monsieur Vanni, aussi bien dans le suivi des cours que dans l'exécution des tâches quotidiennes au centre, contribuent au succès du sésame.

Administration

L'organisation administrative du sésame est aujourd'hui bien adaptée aux nécessités institutionnelles du centre. Le secrétariat, la tenue des comptes, les recherches de fonds et la communication contribuent à la réputation positive du centre aussi bien auprès de partenaires financiers et institutionnels, qu'auprès des jeunes et des parents.

Communication

Le sésame a une forte identité auprès des jeunes, qui, grâce à la chronique du sésame, partagent avec de nombreux lecteurs la vie de leur centre. Afin de compléter les outils de communication du sésame (chroniques trimestrielles, dossier de présentation, participation à des colloques, réunions, etc.) nous travaillons actuellement sur le futur site Internet du sésame. Chaque année, tous les jeunes qui fréquentent le sésame reçoivent par courrier une proposition d'adhésion. Cette année, 90 jeunes ont adhéré à leur centre en s'acquittant de l'abonnement annuel de Fr. 50.—. C'est une très forte adhésion de membres qui montre bien l'attachement des jeunes et de leurs parents au centre sésame.

Comptabilité du Sésame

Depuis l'engagement d'un comptable au sein du comité sésame, Monsieur Quiblier, nous tenons mensuellement des comptes précis qui nous permettent de gérer au plus prêt des nécessités et des moyens du centre, l'ensemble de nos activités. Le sésame propose de nombreuses activités aux jeunes dont le financement dépend des recherches de fonds, mais aussi du produit de la vente des jeunes qui, chaque année, participent aux différents trocs organisés par L'APERÉ et le marché de Noël. Cette année, grâce aux

ventes de confiserie, les jeunes ont financé leur propre sortie à hauteur de Fr. 2000.— environ.

Demandes de fonds

L'ensemble des financements et du renouvellement de matériel dépend des recherches de fonds. Cette année encore, nous avons eu la joie d'accueillir parmi les amis du sésame le Lion's Club de La Côte qui nous a soutenus avec un don de Fr. 8000.—, ainsi que la fondation Juchum, de Mont-sur-Rolle qui, par un don de Fr. 10000.—, nous a permis de renouveler l'ensemble du matériel du studio son. Depuis le mois de septembre 2008, nous avons sollicité, par le biais d'un dossier de parrainage, les entreprises locales, comme l'entreprise PPG Industries Europe Sàrl dont nous attendons une réponse pour la fin du mois de mars 2009. Suite à une demande de fonds, le sésame dispose aujourd'hui d'un montant de Fr. 7200.— octroyé par le fond d'innovation du programme cantonal « ça marche, bouger plus, manger mieux », pour financer les ateliers de cuisine diététique du sésame.

Programme Sésame

Ce qui identifie le mieux le sésame, c'est son accueil libre. Quotidiennement de nombreux jeunes participent aux activités dans un esprit de rencontres sociales fraternelles et de partages culturels. Chaque semaine, plus de 150 jeunes fréquentent le sésame, sans aucun acte de violence ou de dégradation. Le respect mutuel, l'envie d'être acteur de la vie du centre, caractérisent les jeunes du sésame, qu'ils soient filles ou garçons, qu'ils aient 12 ou 17 ans ; ce sont des jeunes citoyens actifs et responsables qui participent, par le vecteur de leur centre, à la qualité de vie de leur région. Les ateliers de développement de projets créatifs du sésame sont toujours aussi sollicités. Dans un vaste panel d'activités artistiques (poterie, sculpture, peinture bricolage, infographie, mixage, vidéo, photographie, etc.), les jeunes peuvent concevoir, créer et réaliser des travaux artistiques pertinents et en adéquation avec leurs propres aspirations. C'est lors de manifestations, comme la colonie en fête ou la soirée de Noël du centre, que les jeunes chanteurs et chanteuses, musiciennes et musiciens peuvent exprimer en public, et souvent pour la première fois, leurs talents développés au sein de leur centre.

Régulièrement, notre atelier infographie produit des travaux d'une grande qualité, pour le groupement des commerçants Rollois, l'APERÉ ou lors de campagnes de prévention. Le sésame, c'est aussi une Antenne-jeune qui continue d'aider les jeunes dans diverses démarches, dont la réalisation de CV, l'aide à certains travaux de formation et/ou d'école.

En mai 2008, avec la collaboration du CIPRET-Vaud (centre d'information pour la prévention du tabagisme) le sésame a créé et organisé une semaine de lutte contre le tabagisme des jeunes, en proposant une exposition et des activités aux jeunes du centre, mais aussi aux classes du collège du Martinet et de l'institution Pré-de-Vert. Nous réitérerons cette semaine de prévention en mai 2009.

Pour la Journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre 2008, nous avons mené avec l'école du Martinet une grande manifestation, afin de sensibiliser les jeunes aux terribles conséquences de ce fléau. La manifestation basée sur le thème de la solidarité aux malades et aux associations qui les aident a été un succès. Plus de 600 élèves, accompagnés de tous les enseignants, ont traversé la ville de Rolle, dans un cortège arborant les écharpes rouges, frappées du mot « solidarité », créées dans nos ateliers graphisme.

La collaboration avec l'école du Martinet est positive, nous sommes en contact permanent et communiquons à chaque fois que cela est nécessaire, ce qui nous permet d'être proche des jeunes et de répondre rapidement aux problématiques de prévention.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

(texte de Mme Catherine Pittori, responsable de la bibliothèque)

Le nombre de prêts adultes et enfants atteint le chiffre de 9'609 (9'298 en 2007) ce qui indique une moyenne de fréquentation de quelque 188 personnes par semaine, contre 182 un an plus tôt. La moyenne d'ouvrages empruntés chaque semaine est de 1310 (1139), soit une moyenne de 327 documents par jour d'ouverture.

Ouvrages empruntés et acquisitions

Activités et événements Sésame

a. Marché Noël/troc

C'est toujours avec enthousiasme que les jeunes du sésame répondent présent à chaque manifestation publique, pour faire connaître leur centre et pour vendre les célèbres pralines du sésame. Grâce à leur vitalité et à leur sens du commerce, ils ont autofinancé leurs sorties ludiques en 2008. Ces manifestations contribuent également à la communication du sésame.

b. Le passeport vacances

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous collaborons au passeport-vacances organisé par L'APERÉ. En plus des activités artistiques proposées, c'est également l'occasion de faire découvrir le sésame aux plus jeunes. D'ailleurs, de nombreux jeunes qui animent ces ateliers les ont découverts pendant les passeports vacances. Nous avons également organisé la soirée de clôture qui a connu un grand succès.

Conclusion

Le sésame est un centre socioculturel qui assume un rôle local important dans le développement d'une citoyenneté implicite des jeunes. L'ensemble du programme du centre est orienté vers cette implication des jeunes, c'est ce qui fait le succès de nos projets et activités. Le sésame est reconnu aussi bien par les parents que par les jeunes qui le considèrent, à juste titre, comme leur espace public privilégié où des professionnels de l'action sociale et culturelle sont à leur écoute. La variété des activités proposées au centre est le reflet d'une jeunesse locale active et énergique qui, au-delà des différences, s'active autour d'une même idée de la citoyenneté tolérante, généreuse et fraternelle.

Le fichier des lecteurs compte, au 31 décembre 2008, 585 adultes, 83 étudiants, dont globalement 144 nouvelles inscriptions, et 1'054 enfants dont 202 nouvelles inscriptions.

Emprunts :	Adultes	26'748	
	Etudiants	1'806	
	Enfants	38'301	
	Total	66'855	(+ 8'764)

Le nombre d'acquisitions enregistrées, toutes catégories confondues, s'élève à 2364 ouvrages achetés auxquels s'ajoutent 164 dons, soit 2528 ouvrages. La bibliothèque de Rolle compte 20'669 documents à fin 2008. L'élimination (dés-herbage) des documents anciens et démodés continue, d'où une diminution du nombre d'ouvrages par rapport à l'année dernière.

Cotisations et rappels

Cotisations encaissées en 2008 : Fr. 16'911.— (- Fr. 807.— par rapport à 2007). Amendes facturées : Fr. 3'580.— (Fr. 3'351.— en 2007). En 2008, un changement est intervenu dans le montant des cotisations. L'abonnement Multimédia a été supprimé (Fr. 18.—) et le prix de la cotisation pour adulte a été augmenté de Fr. 2.— par personne pour compenser cette différence. Cela a permis de simplifier l'encaissement des cotisations et donne la possibilité à tous les lecteurs d'emprunter des CD et CD-ROM sans s'acquitter d'une cotisation supplémentaire. Les étudiants et apprentis paient désormais une cotisation de Fr. 5.—/année. La bibliothèque reste gratuite pour tous les enfants jusqu'à 16 ans. Une circulaire a été envoyée au mois de novembre aux lecteurs n'ayant pas fréquenté la bibliothèque depuis une période d'environ une année. Cette opération a permis d'encaisser Fr. 881.— de cotisations sur 2008.

Bibliothéconomie

Animations

Visites de classes : les visites de classe se poursuivent toujours avec intérêt et régularité. Chaque visite permet de faire découvrir la bibliothèque non seulement aux enfants mais aussi,

par extension, à leurs parents qui reviennent pour inscrire leurs enfants et sont eux-mêmes parfois intéressés par un abonnement.

Personnel

Une augmentation du temps de travail de 50 à 55 % est entrée en vigueur pour Mme Catherine Thomas en 2008. Par ailleurs, une nouvelle étudiante a été engagée pour le rangement des livres le samedi.

Informatique

Comme prévu, la nouvelle version du programme Bibliomaker a été installée en juin 2008.

Equipement et aménagement

Le domaine des enfants a été réaménagé pour permettre une meilleure séparation entre le coin des petits et le coin des enfants dès 10 ans, en attendant l'aménagement du l'ancien local des archives de l'ancienne Préfecture de Rolle. Les documentaires « ados » ont tous été regroupés dans le même secteur.

Conclusion et projets

La fréquentation est en légère augmentation par rapport à l'année dernière, le nombre d'ouvrages empruntés aussi, ce qui permet de dresser un bilan satisfaisant quant à l'intérêt porté par les lecteurs petits et grands pour la bibliothèque. L'extension de la bibliothèque par l'annexion de l'ancien local des archives de la Préfecture se fera dans le courant de l'année 2009 et permettra d'agrandir et de séparer complètement les coins des enfants de celui des adolescents.

SECURITE SOCIALE

(extraits tirés du rapport de M. Chollet, de l'ARAS, Action pour la régionalisation de l'action sociale)

Les agences d'assurances sociales AAS

Conformément au Règlement cantonal du 24 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes des districts de Nyon et Rolle ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1^{er} juillet 2005. Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet : Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.

AAS de Nyon : Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, St-Cergue, Signy et Trélex

AAS de Gland : Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich

AAS de Rolle : Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

La dotation pour l'ensemble de la structure, y compris l'Agent Régional, est de 10.35 ETP pour 15 collaborateurs au 31.12.2008, eu égard au ratio gestion décidé par le CODIR. Les Agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie (OCC).

Cotisations et Prestations - Principales modifications au 1er janvier 2008

Aucune modification des taux de cotisations AVS/AC/AI/APG et des prestations n'est à signaler en 2008. Néanmoins, le plafond concernant le salaire maximum soumis aux cotisations de l'assurance chômage a été augmenté et passe à **Fr. 126'000.—** au lieu de Fr.106'800.—. Les gains de minime importance n'excédant pas Fr. 2'200.—/an par employeur ne sont pas soumis aux cotisations AVS à l'exception du revenu de l'activité des personnes occupées dans les ménages privés.

Les faits marquants de l'année 2008 concernent l'entrée en vigueur de la 5^{ème} révision de l'AI et l'introduction progressive du nouveau numéro de Sécurité Sociale, anciennement AVS :

Prestations complémentaires AVS/AI

Les limites de revenus restent inchangées :

	2008
Personne seule	Fr. 18'140.—
Couple	Fr. 27'210.—
Orphelins ou enfant donnant droit à une PC	Fr. 9'480.—

La part de fortune dépassant Fr. 25'000.— pour une personne seule et Fr. 40'000.— pour un ménage est ajoutée aux revenus selon un mode de calcul lié à la situation des requérants (rentiers AI = 15%, AVS = 10% ou personne placée en institution = 20%). Les bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent se faire rembourser, dans le cadre de la quotité disponible, la plupart des frais médicaux (participations et franchises), traitements dentaires ainsi que les frais d'aides à domicile.

Allocations familiales de la Caisse générale – Organe cantonal de contrôle à l'assurance maladie et Subside cantonal

Par anticipation sur l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les allocations familiales au 1^{er} janvier 2009, le Grand Conseil vaudois a pris les mesures suivantes :

- Augmentation de l'allocation pour enfant en scolarité obligatoire : Fr. 200.— au lieu de Fr. 180.—.
- Octroi d'une allocation familiale entière pour tous les salariés réalisant un salaire égal ou supérieur à Fr. 6'630.—/année, quel que soit le taux d'activité.

Le montant des autres allocations familiales reste inchangé, mais le principe d'allocation entière est applicable à toutes les catégories mentionnées ci-dessous :

- Fr. 250.— pour les jeunes poursuivant leurs études ou en formation professionnelle jusqu'à 25 ans révolus.
- Fr. 170.— d'allocation pour famille nombreuse dès le 3^{ème} enfant.
- Fr. 1'500.— d'allocation de naissance ou d'accueil (sans changement).

Le taux de cotisations à charge des employeurs exclusivement, est de 2.15% y compris la contribution LAJE de 0.08%

Subside cantonal

Le Conseil d'Etat a fixé les paramètres de calcul du droit aux subsides et a décidé d'introduire une série d'améliorations visant à diminuer ou supprimer l'effet de seuil à la sortie du revenu d'insertion (RI). Pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, il a également indexé les limites de revenus.

Dès lors, les subsides maximaux et les limites de revenus sont augmentés de manière à soutenir les familles disposant de revenus moyens :

Personnes seules, revenu minimum Fr. 12'000.— pour un maximum de Fr. 32'000.—

Couple ou ménage : minimum Fr. 17'000.— pour un maximum de Fr. 46'000.—.

Le revenu déterminant correspond au revenu net de la déclaration d'impôt (chiffre 650), duquel est déduit Fr. 7'000.— par enfant à charge. Le 5% de la part de fortune dépassant Fr. 50'000.— pour une personne seule ou Fr. 100'000.— pour un ménage est ajoutée au revenu déterminant. La taxation fiscale 2005 sert de référence à l'octroi des subsides.

Les primes de référence cantonales sont différenciées selon les régions et les catégories d'âge. Les cotisations des bénéficiaires de Prestations complémentaires (PC) AVS/AI et des bénéficiaires du Revenu d'Insertion (RI) sont prises en charge intégralement jusqu'à concurrence des primes cantonales admises dans leur situation. En 2008, le nombre de personnes qui ont bénéficié d'un subside dans le canton de Vaud est resté stable par rapport à 2007, soit 141'000 pour une dépense annuelle de 341 millions de francs (142'000 bénéficiaires pour une dépense de 307 millions en 2007).

Contrôle de l'obligation d'affiliation à une caisse maladie reconnue

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes, les ressortissants suivants sont tenus de s'affilier à une caisse maladie reconnue :

- Les personnes domiciliées en Suisse.
- Les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour d'au moins 3 mois.

- Les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de moins de 3 mois qui exercent une activité dépendante et ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance équivalente pour les traitements faits en Suisse.
- Les requérants d'asile et les étrangers admis provisoirement.
- Les personnes qui ont une activité lucrative en Suisse et leur domicile dans un Etat membre de l'UE, en Norvège ou en Islande et les membres de leur famille.
- Les bénéficiaires d'une rente suisse ou d'une prestation de l'assurance chômage suisse qui sont domiciliés dans un Etat membre de l'UE, en Norvège ou en Islande, et les membres de leur famille.

Sous certaines conditions, les personnes domiciliées dans un Etat de l'UE, en Norvège ou en Islande, peuvent demander une dérogation à l'obligation de contracter une assurance maladie reconnue.

Problématiques relevées durant l'année 2008

Suite à l'introduction de la 5^{ème} révision AI au 1^{er} janvier 2008, ainsi qu'aux modifications de la Loi fédérale sur les allocations familiales qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2009, les collaborateurs d'AAS ont suivi plusieurs formations de mise à niveau de leurs connaissances, dispensées par l'Association Vaudoise des Agents d'Assurances Sociales (aVDaas).

Le déficit d'information de la part de la Caisse Cantonale de Compensation AVS est encore très marqué en 2008 et ceci malgré l'intervention du Conseil des Régions RAS et du Département. Les grands chantiers concernant l'introduction du nouveau numéro de sécurité sociale ainsi que le développement d'un nouveau logiciel commun aux Caisses Cantonales AVS romandes peuvent expliquer en partie cette situation. Nous fondons beaucoup d'espoirs sur la désignation d'une nouvelle Direction au sein de la Caisse, car le Directeur actuel fait valoir son droit à la retraite à fin avril 2009.

Par contre, nous pouvons compter sur le soutien de l'OCC qui a développé un nouveau logiciel à l'intention de ses partenaires. Nous relevons également que les AAS devraient passer à la

gestion numérique des documents dès le printemps 2009.

Conclusion

Pour conclure, nous vous proposons une projection sur l'exercice en cours pour mentionner les objectifs principaux à atteindre :

- Réorganisation territoriale : respecter la logique de la Constitution Vaudoise qui vise à garantir une bonne cohérence de l'organisation des dispositifs publics répartis sur le territoire cantonal ;
- Protocole de prise en charge sociale : mettre en œuvre une nouvelle répartition des activités et des responsabilités entre les travailleurs sociaux et les collaborateurs socio-administratifs pour l'octroi des prestations du RI ;

- AJERE : rendre opérationnel le réseau d'accueil de jour des enfants de Rolle et Environs (AJERE) et trouver des solutions de collaboration inter-réseaux pour éviter aux parents, dans la mesure du possible, de « subir » les conséquences du morcellement organisationnel dans notre District.

Après une année difficile à plus d'un titre, et dans un environnement toujours plus complexe, nous voulons exprimer notre plus vive reconnaissance et nos remerciements à l'ensemble du personnel pour son engagement dans l'accomplissement de sa mission, ainsi qu'aux membres du CODIR pour la confiance témoignée et leur disponibilité durant cette période intense et aussi très particulière.

Dossiers ASV traités Répartition par Communes - Comparaison 2008-2007

	Revenu d'Insertion (RI) Dossiers financiers			
	RI 2008	Refus 2008	RI 2007	Refus 2007
Arnex-sur-Nyon	1	0	1	0
Arzier	16	0	18	1
Bassins	2	0	6	0
Begnins	16	0	22	0
Bogis-Bossey	2	0	3	0
Borex	3	0	6	0
Bursinel	1	0	1	0
Bursins	2	0	4	0
Burtigny	7	0	8	0
Chavannes-de-Bogis	5	0	6	0
Chavannes-des-Bois	0	0	1	0
Chéserex	4	0	4	0
Coinsins	4	0	4	0
Commugny	10	0	13	1
Coppet	22	1	25	0
Crans-près-Céligny	4	0	7	0
Crassier	1	0	5	0
Duillier	4	0	7	1
Dully	5	0	3	0
Essertines-sur-Rolle	5	0	4	0
Eysins	11	1	10	0
Founex	5	0	9	1

Genolier	8	0	5	0
Gilly	3	0	1	1
Gingins	8	0	8	0
Givrins	4	0	5	0
Gland	165	2	197	2
Grens	0	0	0	0
La Rippe	5	0	10	0
Le Vaud	6	0	5	0
Luins	4	0	7	0
Mies	3	0	5	0
Mont-sur-Rolle	12	1	19	0
Nyon	358	3	413	7
Perroy	12	0	14	1
Prangins	23	3	27	1
Rolle	82	2	93	2
Saint-Cergue	56	1	50	0
Signy-Avenex	0	0	2	0
Tannay	7	1	9	0
Tartegnin	0	0	1	0
Trélex	2	0	3	0
Vich	4	0	6	0
Vinzel	0	0	0	0
TOTAL	892	15	1047	18

MAMANS DE JOUR (Accueillantes en milieu familial)

(tiré du rapport d'activités d'accueil familial de jour de Rolle et environs, de Mme Geneviève Annen)

Ce service s'adresse aux familles désirant accueillir des enfants, comme aux familles désirant faire garder leur(s) enfant(s) auprès d'accueillantes en milieu familial (AMF). Elles étaient au nombre de 45 au 31.12.2008, contre 48 un an plus tôt.

Formation des accueillantes

En mars 2008, un cours obligatoire de base se termine à Morges permettant à quatre accueillantes d'obtenir une autorisation d'accueil pour une durée de cinq ans (hormis les situations particulières). Septembre 2008, le même cours est organisé à Rolle. Huit accueillantes de la structure de Rolle et environs reçoivent leur attestation. Novembre 2008, un cours obligatoire débute à Begnins avec 3 accueillantes qui se terminera en mai 2009.

En parallèle les RSO (réseau de soutien) obligatoires, plus communément : formation permanente, débutent en novembre 2008, au nombre de deux soirées regroupant vingt-six AMF (accueillante en milieu familial). Le thème donné : « où commence la maltraitance psycho-

logique ». L'été 2008, un sondage se réalise par courrier pour mieux se rendre compte des besoins en formation des AMF. Les thèmes suivants sont prédominants : la gestion du stress, idées bricolages, l'alimentation de l'enfant, les soins « premiers secours », poser des limites (pour soi-même et l'enfant), développement de l'enfant. Une première soirée à thème est proposée en septembre réunissant quinze accueillantes en milieu familial, concernant la gestion du stress, et une seconde au mois de novembre sur « les idées bricolages », avec dix accueillantes. Ces deux cours ont été financés par Pro Juventute.

Activités du service

En juin, « la Colonie en Fête » réunit quelques accueillantes. Une dizaine a participé activement à la confection des pâtisseries. En novembre, quinze accueillantes sont présentes pour le repas de fin d'année...à leur charge. Début décembre, un essai d'une « matinée contact » est organisé, réunissant une dizaine d'AMF avec les enfants, essentiellement de Rolle. Elles semblent

avoir apprécié cette possibilité d'échanges, quant aux enfants ils sont repartis heureux.

Evènements importants

La formation permanente est instaurée progressivement plus régulièrement, dans le but de maintenir, de développer les compétences des AMF et d'essayer de prévenir les situations problématiques : comportement inadapté, maltraitance psychologique, physique, etc. En 2008, une situation de maltraitance physique a été signalée avec un retrait d'autorisation d'accueil. L'accueillante en milieu familial a fait recours, (une procédure de quatre mois à suivre), pour finalement renoncer à poursuivre la procédure.

Pour pouvoir construire une relation de confiance aussi bien avec les AMF que les parents, ces derniers sont rencontrés systématiquement, au début des accueils. Cette attitude permet bien souvent par la suite des contacts téléphoniques et une collaboration entre les trois parties plus constructives pour le bien-être de l'enfant. Cette entrevue permet également de préciser le fonctionnement du Service et de répondre aux multiples questions : les critères pour le choix des accueillantes, leur suivi, l'aspect financier. Un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux parents fin 2008, les réponses suivront.

Au printemps, les demandes d'accueil abondent avec une demande également conséquente pour les écoliers. Je ne peux pas répondre à la majorité de celles-ci et tout particulièrement dans le nouveau quartier du Maupas de Rolle, ainsi que les villages environnants.

Cet état de fait laisse penser que probablement et malheureusement, des placements dits « sauvages » existent toujours.

La situation du Service a peu évolué en 2008 que ce soit les demandes des parents ou le nombre d'accueillantes. **En revanche, entre 2005 et 2008, nous pouvons observer une augmentation significative du nombre d'enfants accueillis : plus de 103 enfants.** Il y en a eu 293 en 2008, pour 45 familles d'accueil. Il est à relever aussi une augmentation des demandes (5) provenant de l'étranger. Je réponds difficilement à ces dernières ne sachant pas toujours le lieu d'établissement du domicile des parents.

Décembre 2008, les votations se déroulent dans les différentes communes concernées pour la concrétisation de la création d'un réseau. Le dossier est présenté à la FAJE qui est retenu. La commune de Burtigny se détache de la structure pour rejoindre le réseau des « Toblerones » ; deux accueillantes nous quittent, ainsi qu'une famille. A la fin de l'année 2008, une collaboration plus étroite débute avec les crèches : la Barcarolle et la Girolle, afin de penser et de concrétiser sur le plan pratique la création du réseau. D'autres entrevues sont envisagées.

Je suis en activité, en qualité de coordinatrice depuis un peu plus d'une année. Une fonction que j'ai reprise suite au départ de Madame Maryline Clerc que je remercie tout particulièrement pour avoir continué, même à distance, de m'épauler dans mes nouvelles tâches.

Les nouvelles demandes de placement

	2008	2007	2006	2005	2004	2002
Nouvelles demandes	293	273	179	171	117	117
Dont demandes changement AMF	41	27	18	13	25	
Dont demandes dépannages	64	36	13	15	13	
Enfants nouvellement placés dans le réseau	181	165	100	89	84	65
Placements non réalisés sur les demandes reçues	64	76	79	82	71	38
Placements en attente de réalisation	45	32	22	4	15	14

POLITIQUE CULTURELLE EN 2008

En 2008, la politique culturelle de la Commune n'a pas subi de changements majeurs, incitant la commission de la culture à se repositionner à la demande de la Municipalité ; elle renforcera par ailleurs ses effectifs. Les piliers de cette politique continuent d'être le programme du théâtre du Casino, l'activité de la bibliothèque communale,

ainsi que plusieurs manifestations plus ou moins officielles se déroulant durant l'année. Dès 2009, l'arrivée du nouveau chef de service, dévolu non seulement aux ressources humaines mais aussi aux affaires culturelles et sportives, permettra un meilleur suivi de ce domaine en pleine mutation.

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CULTURE (CCC)

(tiré de rapport de Mme Paulette Farner, président de la Commission)

La CCC a tenu 6 séances de janvier à décembre 2008. La fréquentation a été bonne, malgré souvent des absences non excusées. Nous prenons acte de la démission de M. Michel Ansermoz, que nous remercions pour son engagement. Nous accueillons avec plaisir Mme Pascale Vollenweider et M. Thierry Delez, ainsi que M. Pierre-François Charmillot qui nous rejoindra en 2009. Les buts que nous nous étions fixés pour 2008 n'ont été que partiellement réalisés. A notre grand regret, les deux derniers panneaux touristiques promis pour le début mai ne sont pas encore terminés et posés, de même que les documents rapportés de Turin sur la fondation de Rolle. Autre retard : la publication des dépliants touristiques. Nous espérons les voir se réaliser avant la fin de l'année ; malheureusement le choix de l'imprimeur a pris énormément de temps, les coûts étant très importants. Nous avons enfin trouvé la maison Jordi AG et nous l'avons choisie. Les photos sont prêtes, les textes également, les traductions en allemand et en anglais aussi. Il reste la mise en page.

Ce n'est pas une mince affaire, mais le nécessaire sera fait par la CCC car l'ECAL, contactée pour cette mise en page, a répondu négativement, le programme académique étant arrêté pour cette sécession. M. Pierre Keller demande néanmoins à voir le résultat final !

La commission n'a soutenu qu'un spectacle au Casino (défilé de mode + poésie) pour un montant de Fr. 1'000.—, la Commune donnant la même somme de son côté. Le Prix de la Ville de Rolle, aux derniers Mérites rollois, s'est élevé à Fr. 2'000.— ; en outre, un tableau a été acheté par la Municipalité au peintre rollois M. Schmutz (Fr. 1'400.--).

Le rôle de la CCC est de soutenir les projets culturels. Une réponse favorable sera donnée à sa demande de pouvoir consulter les requêtes de sponsoring présentées à la Commune ; le nouveau chef de service assurera le lien entre la CCC et la Municipalité.

THEATRE DU CASINO

(tiré de rapport de Mme Sylvie Lehmann, directrice artistique du Casino)

Les saisons I et II 2008 du Casino de Rolle ont proposé 28 soirées sur les six mois dévolus à la programmation artistique. Depuis 2008, le théâtre, dans les plages qui lui sont attribuées (janvier à avril et septembre et octobre) a proposé chaque vendredi soir, excepté les vendredis de vacances, un spectacle. Ce rythme soutenu est possible grâce à la vingtaine de collaborateurs qui s'engage avec énergie pour le Casino.

Force est de constater que l'affluence est largement portée par cette régularité de rendez-vous. Pour un spectacle de même envergure, l'affluence entre le premier spectacle de la saison et le dernier passe du simple au double. Par contre, par le fait de la césure annuelle, il faut à chaque fois reconquérir le public. De mai à septembre, le public a le temps d'oublier la programmation. L'apport des sponsors est régulier quoi que légèrement inférieur en 2008 avec Fr. 15'400.—.

Pour 2009, malgré la crise, l'année a fort bien démarré avec un apport initial de Fr. 13'200.—. La diffusion, par le biais de l'hebdomadaire Echo rollois et aubonnois, au prix de Fr. 2775.— permet une diffusion à 14 000 exemplaires du programme du Casino. Cette collaboration est essentielle au vu de son prix préférentiel.

Le Casino de Rolle peut se targuer désormais d'être une salle très appréciée des artistes suisses et internationaux. La qualité de l'accueil et le professionnalisme des techniciens de la salle sont le garant de cette réputation. Pour programmer les saisons 2008, ce sont plus de 230 dossiers et 30 spectacles qui ont été vus par la programmation artistique. Il est donc évident, compte tenu des six mois consacrés à cette programmation artistique, par la commune, que nombre de spectacles n'ont pas pu être sélectionnés. Cependant, tous les genres ont été joués au Casino, du théâtre comique Laurent Flütsch, Les Peutchs, Karim Slama ; à la musique classique : Pierre Amoyal ; musique du monde Youssouph Cissoko en passant par la chanson : André-Daniel Meylan ; avec du théâtre d'auteur : La Contrebasse ou der Unterschied ; sans oublier le burlesque : La Porta, les Frères Taloché. Une création inédite de 101 vêtements de mode pour un spectacle au Casino a suscité l'intérêt de

tous les médias, dont la TSR. Dans cet éventail riche en tous genres, les créations suisses sont largement à l'honneur. Ce fait est fort apprécié dans le monde de la culture et par les théâtres environnants, car le Casino de Rolle permet aux artistes d'exercer leur art et de créer dans notre canton. Durant les saisons 2008, trois spectacles ont pu trouver terre d'asile à la création. Cette volonté de permettre l'accès à la scène rolloise pour la création permet la négociation des cachets d'artistes ainsi que la primeur des spectacles. Chaque saison, deux troupes de théâtre amateur sont accueillies. Ce type de théâtre mérite de trouver une scène professionnelle. De plus il permet à la fois de varier les genres ainsi que de nourrir les caisses du Casino qui peut ensuite engager des têtes d'affiche.

Pour aller de l'avant, le théâtre de Rolle a besoin d'un site internet. Cette visibilité est garante de la réputation du théâtre. De plus, une meilleure visibilité de sa programmation par le biais de panneaux d'affichages réservés est essentielle. Aujourd'hui, les affiches du Casino sont apposées à côté de celles de n'importe quel lotto villageois, et arrachées aussitôt. L'apport financier des sponsors pourrait participer au financement de ces panneaux.



SOCIÉTÉS LOCALES

Une trentaine de sociétés locales rolloises sont groupées dans l'Union des sociétés locales (USL). Chaque année, le comité de l'USL publie un dépliant descriptif des sociétés, veille à la bonne distribution des événements organisés par les sociétés, gère les lotos rollois et, avec la Municipalité, a mis sur pied cérémonie des « Mérites rollois 2008 ». La Commune continue de soutenir les activités des sociétés en fournissant des locaux, du matériel de fête (cantines ou pavillons, tables, bancs, bars, etc.) et en subsidiant les activités, surtout la formation des jeunes.

POLICE, POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME



Directeur :
Mme Françoise Tecon-Hebeisen
Conseillère municipale

Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Chef de la police administrative :
M. Pierre Juillet

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Police des constructions
- Urbanisme
- Transports et mobilité
- Police administrative
- Contrôle des habitants
- Service des inhumations
- Cimetière (gestion)
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS de l'Etraz)
- Protection civile
- Circulation routière (études générales et signalisation)
- Naturalisations

POLICE DES CONSTRUCTIONS

40 enquêtes publiques ont été ouvertes en 2008 pour les projets suivants :

Transformation de bâtiments artisanaux / industriels / locatifs et villas	5
Construction de bâtiments locatifs / industriels	3
Construction d'un garage	1
Construction de villas	1
Modification en cours de construction	10
Aménagement extérieur	3
Création d'un vestiaire	1
Création d'installations de communication mobile	3
Création d'un ponton	1
Panneaux solaires et pompes à chaleur	3
Assainissement et infrastructure routière	3
Pose de cuves	1
Aménagement d'intérêt public	1
Etablissement d'un plan de quartier	3
Abrogation d'un plan d'extension cantonal	1

En 2008, 40 dossiers (52 en 2007) ont été déposés pour un montant total annoncé de Fr. 36'233'000.- (69'890'000.- en 2007).

COMMISSION DE SALUBRITE

Cette commission, composée de la Doctoresse Véronique Garin, de Mme Françoise Tecon-Hebeisen et de M. Stéphane Zeugin, municipaux, de M. Francis Voumard, dessinateur, et de MM. Gilbert Métrailler et Michel Geissbühler, représentants du bureau Masotti Associés SA, s'est réunie à 13 reprises en 2008. Elle a visité et donné son préavis pour l'octroi de permis d'habiter ou d'utiliser concernant :

- ▶ 8 immeubles
- ▶ 10 transformations intérieures
- ▶ 7 agrandissements – annexes
- ▶ 1 parking
- ▶ 2 antennes de téléphonie
- ▶ 2 stations transformatrices électriques
- ▶ 4 accès + route
- ▶ 2 places de sport

URBANISME

Etat d'avancement des projets de plans de quartier (PQ) et plans partiels d'affectation (PPA) :

PPA Ouest rollois

Après son adoption par le Conseil communal le 11 mars 2008, le dossier de PPA a été approuvé préalablement par le Département compétent en date du 20 novembre 2008. Suite à cette approbation, deux recours ont été déposés à la Cours de droit administratif et public.

En parallèle à ce dossier, le Département a décidé d'abroger le Plan d'Extension Cantonal (PEC 58A) sur le périmètre concerné par le PPA Ouest Rollois. Un recours a été déposé contre cette décision. Cette cause a été jointe à celles concernant le PPA Ouest Rollois.

PQ Fleur d'Eau

A la suite de son adoption par le Conseil communal le 24 juin 2008, le dossier a été transmis au Département compétent qui l'a approuvé préalablement le 23 septembre 2008. Aucun recours n'ayant été déposé à la Cour de droit administratif et public, le dossier est entré en vigueur le 12 novembre 2008.

PQ Le Parc Ouest

Suite aux oppositions et aux recours acceptés par le Tribunal administratif lors de la mise à l'enquête du PQ, des modifications du règlement ont été apportées et mises à l'enquête publique du 8 janvier au 7 février 2008. Le Conseil communal a approuvé le dossier dans sa séance du 6 mai 2008, et le Département a approuvé préalablement le dossier en date du 1^{er} juillet 2008. Le dossier n'ayant pas fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête, il a été mis en vigueur le 1^{er} juillet 2008.

PQ Grandes-Buttes / Jardins

Après validation par tous les propriétaires du schéma directeur et du protocole d'accord sur le financement de ce PQ, la Municipalité a lancé son étude (bureau ATAU). Une séance d'information sur l'avant projet a réuni les propriétaires et des représentants de la Municipalité, le 8 juillet 2008. L'étude est en cours et le dossier devrait être soumis au Service du Développement Territorial (SDT) pour examen préalable au 3^{ème} trimestre 2009. Le projet a été présenté à la commission permanente d'urbanisme en séance du 1^{er} décembre 2008.

PQ Les Eaux II

Le projet du PQ Les Eaux II a fait l'objet d'une première enquête publique, du 6 mai au 5 juin 2008. Au vu des nombreuses oppositions concernant principalement la volumétrie du projet et son insertion dans le quartier, le projet a été modifié pour répondre aux opposants. Les modifications ont été mises à l'enquête publique du 7 novembre au 8 décembre 2008. Le préavis de la Municipalité au Conseil communal devrait être déposé au premier trimestre 2009, sous réserve que les conventions concernant les aménagements routiers (voir dossier d'aménagement de l'avenue de la Gare) et le passage à pied à travers le PQ soient signées.

PQ L'Etraz

Le projet de PQ Sous l'Etraz a pour objectif de permettre le prolongement du secteur A-One, et l'installation d'un bâtiment d'exploitation de Romande Energie, sur la partie non bâtie du périmètre soumis à plan de quartier du secteur

de La Pièce. Le dossier a fait l'objet d'un accord préliminaire délivré par le SDT en date du 7 février 2008. Sur la base de cet accord, le bureau GEA, urbanistes mandatés par les constructeurs (Romande Energie et RBC), a élaboré le Plan de Quartier Sous l'Etraz. Les bureaux Ecoscan et Transitec ont établi le rapport d'impact sur l'environnement. En parallèle à cette étude, la Municipalité, appuyée par le SDT, a lancé l'Etude Environnementale Stratégique (EES, voir ci-dessous). Le PQ Sous l'Etraz a fait l'objet d'une fiche de recommandations que la Municipalité a approuvées et dont la teneur a été prise en compte par le bureau GEA. Le dossier a été transmis au SDT pour examen préalable en date du 25 juillet 2008, et le rapport des services consultés a été rendu le 3 novembre 2008. Le dossier doit être adapté aux remarques des services cantonaux avant d'être mis à l'enquête publique (début 2009).

En parallèle, des conventions fixant la prise en charge des aménagements (routier et liaison mode doux avec la gare) par les constructeurs sont en cours de négociation. Elles devront être signées avant la détermination du Conseil communal. Ce dossier est très largement soutenu par le Département de l'économie, en particulier le SELT, qui considère l'implantation de nouvelles entreprises à Rolle comme un signe positif pour l'économie du canton et de la Commune.

PQ Sous Bellefontaine (TESA)

Le développement de ce secteur est également gelé dans l'attente de la fin de l'EES. La Municipalité s'est engagée à lier l'étude d'un plan de quartier au fait qu'il faut trouver une solution pour relocaliser les artisans actuellement en place dans ce secteur.



Nouveau quartier en construction « Aux Prés du Gaud »

Etat d'avancement des projets en zone intermédiaire :

L'Ermitage

La procédure de planification de ce projet est toujours gelée dans l'attente de la fin de l'étude environnementale stratégique (EES). La Municipalité sera appelée à se positionner sur le développement de ce secteur au vu des conclusions de l'EES.

Les Vignes

Le projet de ce PQ est toujours gelé dans l'attente de la fin de l'EES. Dans ce même secteur, mais hors périmètre du PQ Les Vignes, les immeubles prévus sur les parcelles N° 209 et 825 sont en cours de réalisation.

Jura

Une étude préliminaire validée par la Municipalité a été transmise pour consultation préalable au SDT. En réponse, datée du 19 juin 2007, le SDT demande que toute étude sur ce secteur soit stoppée dans l'attente des conclusions de l'étude environnementale stratégique. Comme pour tous les projets visés par l'EES, la Municipalité ne pourra se positionner sur le développement de ce secteur que sur la base des recommandations issues de l'EES.

Rosey secteur III (Carnal Hall)

Le bureau ABA a été mandaté par la direction du Rosey pour établir un PPA « Carnal Hall », dont l'objectif est de permettre la création d'un auditorium de 800 places et des bâtiments annexes qui seront nécessaires au bon fonctionnement de cette nouvelle activité que propose l'Institut. Le bureau ABA a travaillé avec un paysagiste et un ingénieur trafic pour établir un dossier complet. Une étude a été menée sur tout le domaine du Rosey pour évaluer les possibilités d'extension à long terme de l'Institut. Cette étude est jointe au dossier qui a été transmis le 22 décembre à la Commune pour adoption par la Municipalité. Le dossier devrait être adopté et envoyé au SDT pour examen préalable en début d'année 2009.

Plans de quartiers et plans partiels d'affectation (PPA) légalisés

PQ La Pièce

Les bâtiments prévus par ce PQ (A-One) ont été achevés au dernier trimestre 2008 et 6 sont déjà largement occupés. Les constructeurs (RBC) envisagent une extension de ce centre d'affaires à l'Est, sur la parcelle de Romande Energie (voir PQ Sous l'Etraz).

PQ Au Pré du Gaud et PQ Le Parc

Rien à signaler.

PQ Les Epines

L'Hôtel Rivesrolle est toujours en transformation. L'aménagement routier (giratoire de la Couronnette) qui est lié à ce dossier a fait l'objet d'un examen préalable. Le projet de giratoire sera mis à l'enquête publique début 2009.

PQ Centre Ville

Ce dossier est intégré dans le plan de quartier Grandes-Buttes/Jardins et sera dès lors modifié dans le cadre de l'étude de ce dernier.

PQ Les Uttins

Les derniers bâtiments ont été finalisés en 2008. Les permis d'habiter ou d'occuper ont été délivrés sauf pour le bâtiment A (banque).

PQ Maupas

L'ensemble des constructions prévues dans ce PQ a été livré aux propriétaires et locataires au début de l'année 2008. Il ne subsiste dans ce secteur que 2 parcelles propriété de la Commune de Rolle sur lesquelles des constructions (équipement public et habitations) peuvent encore être projetées.

PQ Pré de Vert – PQ La Combe – PQ Baccara

Rien de nouveau n'est à signaler à l'endroit de ces 3 plans de quartier.

PQ Rosey secteurs I et II

Le bâtiment « Norton » a été achevé en 2008. Les possibilités d'extension de l'Institut dans le cadre de ce plan de quartier sont relativement restreintes. Elles ont fait l'objet d'une étude directrice dans le cadre de l'examen du PQ Rosey - Carnal Hall.

PPA Centre ancien - PPA Martinet Nord

Rien à signaler.

Le respect de la réglementation du PPA Centre ancien amène souvent la Municipalité à se positionner sur les nombreuses demandes de dérogations qui sont formulées par les propriétaires du Centre ancien.

PEP Au Martinet - PEP Sur la Ville - PEP Le Rosey

Rien à signaler.

Plan général d'affectation

En 2008, les réserves constructibles (terrains non bâtis en zone constructible) se sont encore réduites. Il ne reste pratiquement plus de terrains disponibles en zone d'habitation, et les possibilités d'installation pour des entreprises artisanales sont très réduites.

Etude intercommunale de valorisation du secteur de la Gare (GOP)

Cette étude, qui initialement devait se terminer à la fin de l'année 2007, est restée en suspens dans l'attente des résultats de l'Etude environnementale stratégique, qui englobe le périmètre du secteur de la Gare.

Etude environnementale stratégique (EES)

Au vu des difficultés rencontrées lors de l'Etude intercommunale de valorisation du secteur de la Gare, et dans le but de mieux gérer le développement de son territoire, la Municipalité a décidé de lancer une Etude environnementale stratégique. Le 22 mai 2008, le Conseil communal octroie à la Municipalité un crédit d'étude complémentaire pour lui permettre de mener à terme cette étude.

Cette étude est en bonne partie subventionnée par le Département de l'Economie. Les frais sont également partagés avec la commune de Mont-sur-Rolle. Le périmètre d'étude englobe tout le territoire communal de Rolle et la partie comprise entre la rte de l'Etraz et la rue de Lausanne pour Mont-sur-Rolle.

L'EES porte sur les projets en cours de construction et connus en avril 2008. L'évaluation porte sur des critères environnementaux. Chaque projet fera l'objet d'une fiche faisant état de l'analyse du projet proposé, et détaillant les recommandations à prendre en compte lors du développement de ces projets.

L'étude a été lancée avec l'accord du Conseil communal, en juin 2008. Un premier COPIL s'est réuni le 9 septembre pour démarrer véritablement l'étude, puis un second le 8 octobre au cours duquel les bureaux mandatés pour cette EES (bureaux CSD et MRS) ont fait part des résultats de leur analyse des projets. Le 19 novembre le COPIL a été informé des hypothèses de développement proposées par les bureaux mandatés.

Le 19 décembre 2008, date du dernier COPIL prévu, les mandataires ont remis un rapport provisoire, contenant les constats, les concepts de développement proposés et des recommandations pour chaque projet. Ce rapport doit encore être adapté aux remarques que les municipalités de Rolle et Mont-sur-Rolle devront transmettre aux mandataires en début d'année 2009. La synthèse qui suivra sera établie par les Services techniques de Rolle et proposée pour validation aux Services cantonaux.

ETUDES DIVERSES

Transport public rollois

Après l'acceptation du préavis N° 40 par le Conseil communal, proposant la mise en place d'un réseau de transport public rollois, soit le Green Bus Rolle, la ligne a été ouverte le 14 décembre 2008. Après un appel d'offres sur invitation, c'est la société Car Postal qui a été mandatée pour l'exploitation de cette ligne durant ses 2 premières années.

Un grand bus provisoire sera utilisé durant les 6 premiers mois de l'année 2009 ; le bus définitif, qui sera de type "Midi", soit légèrement plus petit, a été choisi conjointement entre la Municipalité et Car Postal. Il s'agira d'un MAN, équipé d'un moteur aux dernières normes Euro 5.

Etude générale en vue d'une modération du trafic

Confiée en 2006 à Transitec, une étude sur le stationnement et la modération de trafic lançait l'idée – ou la confirmait – de la nécessité d'introduire des zones 30 km/h dans certains quartiers, sans plus attendre. Ce sera donc le cas dès 2009 à l'avenue du Général-Guisan, et aux avenues

à l'avenue du Général-Guisan et aux avenues des Uttins et de Beaulieu. Des aménagements routiers (mobiliers urbains) seront nécessaires afin de marquer les entrées et sorties des futures zones 30.

Etudes sur le stationnement

Menée par le bureau Transitec, cette étude a débouché sur un « rapport technique » sorti en décembre 2007. La synthèse de la politique de stationnement retenue s'articule autour de différentes zones et durées de parcage, selon le plan ci-dessous. La mise en place du concept est prévue dans le courant de l'année 2009.



Etude liée à la liaison "mobilité douce" entre la gare CFF et le site A-One Business Center

Conformément à l'étude qui a fait suite à la convention établie entre le Canton, le promoteur du site A-One, l'ATE et la Commune de Rolle, un mandat a été attribué en vue d'étudier cette liaison entre la gare et « La Pièce ». Le tracé proposé longe les voies CFF depuis la gare,

emprunte le chemin de la Bigaire jusqu'au carrefour avec la rte des Quatre-Communes et suit l'av. du Jura pour remonter sur le ch. du Langollioux et accéder au site A-One. Ce tracé doit être aménagé pour permettre le passage des piétons et des vélos. L'étude, menée par le bureau Schopfer & Niggli, a été transmise pour consultation préalable auprès des Services de l'Etat en fin d'année 2008.

POLICE

Personnel

Le projet de renforcer la Police administrative par l'engagement d'un gendarme à 75 % n'a finalement pas pu être concrétisé, les RH de la Police cantonale préavisant négativement cette éventualité, malgré l'avis favorable de la gendarmerie. Un nouveau préavis, les conclusions du No 30 du 16.08.2007 n'étant plus respectées, a donc dû être soumis à l'approbation du Conseil communal (No 44 du 15.04.2008) demandant l'engagement d'un nouveau responsable de la Police administrative de Rolle, à plein temps. M. Pierre Juillet est ainsi entré au service de la Commune de Rolle le 1^{er} décembre, complétant l'équipe de base formée de M. Marc Leyvraz et de Mmes Isabelle Mayeux et Christine Vogel. Malgré ce « quiproquo » avec la police cantonale, le contrat de prestations signé en 2004 a continué de porter ses fruits durant l'exercice sous revue. Cette collaboration « canton-commune » déploie des effets très favorables pour la ville de Rolle, en croissance régulière tant en termes de population, de prestations communales que d'effectifs du personnel dans le cadre de la réorganisation en cours. Nul doute que l'année 2009 se poursuivra sur la même lancée à l'approche des nombreux « chantiers » en cours sur le plan policier et administratif. Outre la mise en vigueur d'une modération du trafic, d'une nouvelle politique du stationnement, c'est le règlement de police qui « sortira de presse » avec l'étude, en parallèle, d'un règlement des taxis et de celui – toujours en suspens en 2008 faute de ressources suffisantes – relatifs aux procédés de réclame.

Toujours programmées, des réunions mensuelles et bimensuelles sont organisées selon les cas entre le chef de la police administrative, le municipal de police et les chefs de service concernés, de manière à suivre de près l'évolution des affaires courantes et les projets à court et moyen terme. Rappelons pour mémoire que la Police cantonale s'est engagée à garantir la présence au poste de Rolle de trois gendarmes, financés par la Commune. Fidèle au poste, l'adjudant Genton, responsable régional de la "surveillance mutuelle des habitations", tient sa permanence dans les mêmes locaux, à la Rue du Nord 2 où sont réunis tous les services de police : "un seul guichet pour tous les cas".

L'arrivée d'un nouveau « policier administratif » au poste de gendarmerie n'est pas sans incidence sur les surfaces à disposition. Une étude a ainsi été lancée afin de mieux répartir, en gagnant par exemple sur le hall d'entrée, les locaux disponibles à ce jour. Affaire à suivre.

Les trois gendarmes engagés sur le territoire rollois sont chargés des missions suivantes :

Proximité	Patrouilles pédestres, cyclistes et motorisées, contacts avec les autorités, la population, les commerçants, etc.
Prévention	Surveillance aux abords des écoles, contrôle de fermeture des établissements publics, patrouilles diurnes et nocturnes, surveillance de lieux à risques et "surveillance mutuelle des habitations".
Police judiciaire	Enregistrement des plaintes, réquisitions des magistrats, et enquêtes locales.
Interventions	Accidents, cambriolages, incendies, pollutions, police d'ordre, services de piquet, etc.
Organisation	Planification, administration et rapports divers.

Le succès constaté lors de la mise à disposition par la Commune de deux vélos à la gendarmerie ne s'est pas démenti et s'est renouvelé durant la belle saison. Cette approche de "proximité" est bien ressentie par la population. Comme durant les deux étés derniers, un service de sécurité privé, en renforcement des forces de l'ordre, sera planifié en 2009 pour la période estivale.

Relations Commune-gendarmerie

Transféré dans une autre région dans le cadre de l'organisation de la gendarmerie, le cap. Gudut a été remplacé par le cap. Hausermann. Aux vifs remerciements que la Municipalité adresse au premier, ce sont des vœux de bienvenue qui sont réservés au nouveau chef de la région ouest. Au sgm Marendaz et à son équipe, la Municipalité exprime sa reconnaissance et sa pleine satisfaction dans les prestations fournies aux Rollois.

GENDARMERIE - BILAN ANNUEL DE L'ACTIVITE SUR LACOMMUNE DE ROLLE

A la suite de la signature du contrat de prestations avec les autorités rolloises, l'activité et la prise en charge des événements qui ont marqué la vie locale au cours des deux derniers exercices sont résumées dans les tableaux suivants (source Gendarmerie Rolle).



1. Récapitulatif activité

JUDICIAIRE	2007	2008
Agressions avec arme	0	0
Lésions corporelles	6	5
Voies de fait	14	9
Incendies	3	1
Suicides	0	1
Vols à l'astuce	9	3
Vols simples	41	38
Vols à l'étalage	6	2
Vols introduction clandestine	4	9
Vols par effraction habitations	21	30
Vols par effractions véhicules	9	15
Dommages à la propriété	67	31
Vols véhicules 4 roues	2	1
Vols véhicules 2 roues	32	17
Auteurs identifiés	52	90

ACCIDENTS	2007	2008
Dégâts matériels	8	12
Blessés	14	7
Mortels	0	0

OBJECTIFS JUDICIAIRES	2007	2008
Surveillances cambriolages	191	203

2. Administratif

REQUISITIONS
Nombre traité au poste

2007
193

2008
188

3. Police de proximité

POLICE PROXIMITE
Patrouilles motorisées
Patrouilles pédestres
Patrouilles cyclistes
Patrouilles nocturnes
Surveillance écoles
Contrôles circulations

2007	HEURES
581	1197
785	1265
60	151
68	881
63	
7	

2008	HEURES
491	1025
637	1030
54	141
58	753
71	
15	

4. Affaires municipales

CONTACTS
Réunions avec autorités communales

2007
15

2008
10

5. Heures effectuées dans le cadre du contrat de prestations

HEURES EFFECTUEES
Par gendarme
Total

2007
1749
5249

2008
1616
4848

Les heures susmentionnées comprennent la présence des gendarmes en ville de Rolle, les diverses séances avec les autorités et la présence d'un collaborateur à la réception du poste. Elles ne comprennent pas les heures effectuées lors de l'établissement des divers rapports relatifs aux interventions, ni les enquêtes judiciaires, difficilement quantifiables. Le nombre d'heures et de patrouilles est en diminution, par rapport à 2007, suite à la mobilisation des gendarmes dans le cadre de l'Euro 2008.

Chiffres de la police administrative de Rolle

	2007	2008
Fichets d'amendes placés sur les pare-brise	2'045	2'703
Rappels	682	918
Sentences sans citation	246	356
Sommations faisant suite aux sentences	139	207
Commandements de payer (plusieurs passages)	740	725
Visas de patentes pour appareils automatiques (nllc procédure)	-	1
Véhicules à deux roues trouvés	20	6
Objets trouvés déposés au poste	82	70
Objets trouvés restitués à leurs propriétaires	15	4

Police du commerce

La police du commerce s'occupe de l'organisation des marchés hebdomadaires et des foires, ainsi que des activités des forains. Elle contrôle les prix en vitrine et les distributeurs automatiques. Rien de spécial à signaler durant l'exercice sous revue.

Police sanitaire

La police sanitaire s'exerce à l'abattoir : contrôle de l'hygiène et de la qualité des viandes. Rien de spécial à signaler durant l'exercice sous revue.

Administration du cimetière	2007	2008
- Corps inhumés à Rolle (tombes + concessions)	8	10
- Cendres inhumées à Rolle (tombes + concessions)	7	6
- Cendres inhumées au Jardin du Souvenir	9	7
- Personnes décédées à Rolle (hôpital, EMS, à domicile ou ailleurs sur territoire communal)	26	22
- Total des personnes inscrites au registre communal des inhumations (décédées à Rolle, enterrées à Rolle, habitants de la Commune ou non)	61	56

SERVICE DU FEU

Rapport du Service de défense intercommunal contre l'incendie et de secours (SDIS) de l'Etraz

Effectif

A la fin de l'année 2008, le SDIS compte **14 officiers, 13 sous-officiers, 40 sapeurs et 6 recrues** portant l'effectif à 73 personnes (effectif souhaité : 88).

Activités

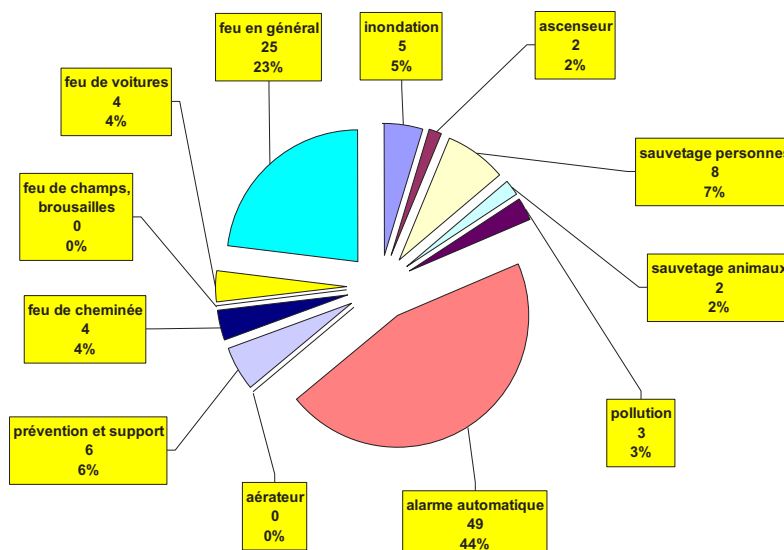
En 2008, le SDIS a assuré les interventions suivantes :

	2007	2008
Inondations	25	5
Ascenseurs en panne	1	2
Sauvetages de personnes	6	8
Sauvetage d'animaux	3	2
Pollutions	7	3
Mesures de prévention	12	6
Alarmes automatiques	60	49
Feux de cheminées	6	4
Feux de champs ou de broussailles	4	0
Feux de voitures	8	4
Feu en général	20	25
Interventions	152	108



SDIS de l'ETRAZ

Répartition des 108 alarmes



Conclusions

Moins chargée en interventions que la précédente, l'année 2008 a toutefois été dense comme le relève le Commandant Bidlingmeyer dans son rapport. Outre leur disponibilité 24 heures sur 24, les pompiers rollois ont assuré une présence lors de la traditionnelle collecte du Téléthon. Et, comme l'an dernier, si le fonctionnement du SDIS, la qualité du matériel et des véhicules donnent entière satisfaction, il n'en va pas

de même pour la caserne dont le remplacement est toujours à l'ordre du jour. Les perspectives évoquées un an plus tôt restent donc d'actualité, dans l'attente de trouver une solution à même de satisfaire autorités et utilisateurs. Cette année encore, le quota idéal n'a pas pu être atteint (73 au lieu des 88 pompiers nécessaires pour le SDIS de l'Etraz).

PROTECTION CIVILE

Au 31 décembre 2008, sur les 492 personnes actives incorporées dans notre région, 86 sont des Rollois. Parmi ces derniers, 37 ont été convoqués dans divers cours totalisant 162 jours de service. La protection civile a ainsi poursuivi, à la satisfaction de la Ville de Rolle et des autres communes issues de la région, sa mission de formation et de prévention sous la direction de MM. A. Rosset et M. Dubois. Comme ces dernières années, elle a exécuté, dans le cadre d'exercices de ses troupes, certains travaux pour des collectivités publiques et privées. A noter pour l'exercice sous revue :

Une semaine de travaux d'utilité publique au profit de Pré-de-Vert du 5 au 9 mai, a permis de :

- nettoyer et assurer les berges du ruisseau le "Perruey"
- créer une fondation en béton pour un local à animaux
- construire un couvert pour les containers à ordures.

Deux cours, chacun d'une durée de 3 jours, ont été mis sur pied pour l'entretien du matériel, dont en partie celui emmagasiné dans les locaux du complexe du "Martinet".

La protection civile régionale lie conventionnellement 30 communes, à savoir celles d'Aubonne, Ballens, Berolle, Bière, Bougy-Villars, Féchy, Gimel, Longirod, Marchissy, Mollens, Montherod, Pizy, Saint-George, Saint-Livres, Saint-Oyens, Saubraz,

Rolle, Allaman, Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin, Vinzel et Lavigny. Le nouveau découpage des districts ne s'est pas encore appliqué à la PCi.



La protection civile à l'œuvre, sur le site de Pré-de-Vert

NATURALISATIONS

A la fin de l'année 2008, 32 dossiers de naturalisation étaient encore en cours. La liste ci-dessous énumère et présente les différents types de demandes (*LDCV = loi sur le droit de cité vaudois*) :

- Demande de naturalisation suisse dans le canton de Vaud (art. 8 LDCV), procédure ordinaire ;
- Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV) et disposition transitoire jusqu'au 30 avril 2010 (art. 53 LDCV) ;
- Demande de naturalisation facilitée (art. 27) – conjoint de citoyen suisse ;

- Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV).

Nombre de dossiers qui ont abouti au cours de l'année sous revue :

Dossiers traités	Type de demande
35	Art. 8
1	Art. 22
5	Art. 53
10	Art. 27
3	Art. 25

CONTROLE DES HABITANTS ET POLICE DES ETRANGERS

L'augmentation de la population durant l'exercice 2008 est proportionnelle à l'avancement des travaux sur les différents chantiers en cours. 346 nouveaux habitants se sont établis sur notre commune durant cette période, portant le nombre des personnes recensées à 5'459. A la fin de l'année 2009, Rolle devrait compter près de 6'000 habitants.

Recensement de la population au 31 décembre 2008 :

	Hommes	Femmes	Enfants de – 15 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois	620	776	143	154	1'693
Confédérés	562	594	140	151	1'447
Total de la population suisse	1'182	1'370	283	305	3'140
Total de la population étrangère	916	869	272	262	2'319
Total général de la population	2'098	2'239	555	567	5'459

Comparaison de la population résidente entre le 31.12.2007 et le 31.12.2008

	2007	2008
Vaudois	1'684	1'693 (+ 9)
Confédérés	1'369	1'447 (+ 78)
Total de la population suisse	3'053	3'140 (+ 87)
Total de la population étrangère	2'060	2'319 (+ 259)
Total général de la population	5'113	5'459 (+ 346)

Mutations diverses effectuées au courant de l'année 2008 (soit une moyenne de 9 par jour) :

Types	Nombre
Arrivées	1028
Retours	78
Naissances	69
Départs	675
Annulations de départ	18
Décès	36
Veuvages	14
Changements d'adresse	202
Mariages	34
Séparations	15
Divorces	26
Naturalisations	52
Changements de nom	73
Partenariats	2
Reconnaissances	6
Mises sous tutelle/curatelle	4
Total	2332

RESIDENCE SECONDAIRE

Le nombre d'habitants en séjour enregistré à Rolle était de 159. En 2008, 22 personnes précédemment établies en séjour ont transféré leur résidence principale sur notre commune. Au cours de l'année passée, un questionnaire leur a été transmis afin de déterminer leur domicile fiscal.

POPULATION ETRANGERE

L'ensemble des personnes étrangères se compose de 2319 personnes (87 nationalités différentes), soit : 42.48 % de la population totale. Les 3 premiers pays en tête de liste sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Pays	Nbre de personnes	%
Portugal	433	19.42 %
France	377	16.91 %
Italie	266	11.93 %

Le nombre d'étudiants recensé à l'Institut le Rosey, à la fin 2008, était de 377, contre 367 un an plus tôt.

Total des permis de séjour au 31.12.2008 :

Genre	Nombre	2007
Permis d'établissement (C)	1211	1121
Permis annuels (B)	996	830, y compris l'Institut Le Rosey
Permis de courte durée (L)	21	77
Permis frontaliers (G)	224	134
Permis N (requérant d'asile - autorisation provisoire)	2	2

A partir du 12 décembre 2008, les ressortissants étrangers issus d'Etats tiers qui disposeront d'un titre de séjour en Suisse, ainsi qu'un passeport valable, pourront voyager et effectuer des séjours touristiques d'une durée maximale de 3 mois dans tous les pays membres de Schengen. Dès le 15 décembre 2008, les instances européennes et la Confédération ont confirmé l'entrée opérationnelle de la Suisse dans le système Schengen-Dublin. Il ne sera plus possible d'imprimer les livrets B, C ou L, sous leur forme

actuelle, pour les Etats tiers. Seule la production de la nouvelle carte (au format carte d'identité suisse) sera possible.

Il convient enfin de noter que tous ces changements ne constituent qu'une première phase de réalisation des accords de Schengen pour la Suisse et qu'en principe, le 1^{er} novembre 2009, une deuxième phase prévoyant notamment la gestion de données biométriques devrait débuter.

Documents délivrés en 2008

Genre	Nombre	2007
Attestations de domicile	1287	1160
Attestations de départ	166	208
Demandes de renseignement	742	601
Certificats de vie	12	12

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

Durant l'année 2008, 177 demandes de passeport 2003 (ordinaire), 43 de passeports 2006 (biométrique), ainsi que 377 de cartes d'identité ont été établies par notre office.

REGISTRE DES ELECTEURS

Le nombre d'électeurs était de 3154 dont 697 étrangers au 31.12.2008. Voici un petit récapitulatif concernant les votations/élections qui ont eu lieu en 2008, ainsi que le total des votes enregistrés par l'office du contrôle des habitants :

24.02.2008 – Votations fédérales - 880 votes enregistrés

01.06.2008 – Votations fédérales - 1036 votes enregistrés

29.06.2008 – Elections communale - 594 votes enregistrés

30.11.2008 – Votations fédérales et cantonales - 947 votes enregistrés

CHIENS

207 chiens (190 en 2007) ont été recensés en cette fin d'année à Rolle. On dénombre ainsi 75 races de chiens différentes, dont 27 bâtards, 17 labradors et 15 Yorkshires.

MARCHE DU SERVICE

Le suivi des dossiers de naturalisation sera dorénavant traité par le service du contrôle des habitants qui verra son effectif renforcé par l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, dans le cadre de la réorganisation des services communaux.



CONCLUSIONS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Entendu le rapport de la Commission de gestion,

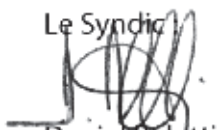
APPROUVE

la gestion de l'exercice 2008 et en donne décharge aux organes responsables.

* * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 14 mai 2009

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Daniel Belotti



Le Secrétaire :

Pascal Petter

REGLEMENTS COMMUNAUX

Les règlements communaux en vigueur au 31 décembre 2008, dont certains sont en voie de révision, sont les suivants par ordre chronologique :

	<u>Entrée en vigueur ou statut</u>
1. Règlement du service communal des eaux	29 juillet 1966
2. Règlement pour la fonction de garde-port	22 mars 1982
3. Règlement sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles	9 octobre 1985, révisé le 18.12.1989
4. Règlement de police de la Commune de Rolle (y compris projet de règlement, nouveau, des heures d'ouverture et de fermeture des commerces)	1 ^{er} janvier 1988 (en révision)
5. Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux	22 février 1991
6. Règlements communaux sur • le PPA du Centre ancien • le plan d'affectation et la police des constructions • le plan d'extension "Sur-la-Ville"	6 novembre 1992
7. Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Rolle (lié à l'ancienne loi – nouveau règlement à l'étude)	9 février 1993 (projet en 2009)
8. Règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière de Rolle	31 août 1994
9. Statut du personnel communal	13 décembre 1995 (révision)
10. Règlement communal sur le PQ "Baccara"	26 janvier 1996
11. Règlement communal sur le PQ "Au Maupas"	21 février 1996
12. Règlement communal sur le PQ "Aux Uttins"	21 février 1996
13. Règlement interne concernant l'utilisation des moyens informatiques	1 ^{er} avril 1996
14. Règlement d'utilisation des terrains de sport du Groupe scolaire du Martinet	15 septembre 1997
15. Règlement communal sur le PQ "Vers La Pièce"	8 décembre 1997
16. Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)	19 mai 1999

	<u>Entrée en vigueur ou statut</u>
17. Règlement communal sur la protection des arbres	13 avril 2000
18. Plan directeur communal	11 juin 2001
19. Fonctionnement et cahier des charges de la Commission consultative des arbres	6 mars 2003
20. Règlement sur l'accueil et la restauration pour enfants en milieu scolaire de la Commune de Rolle et environs	14 août 2003
21. Règlement relatif à l'exploitation des jardins familiaux	18 décembre 2003
22. Règlement pour l'utilisation temporaire du domaine public communal	1 ^{er} juillet 2004
23. Règlement pour la réfection de la chaussée	1 ^{er} juillet 2004
24. Règlement du Conseil communal	1 ^{er} janvier 2006
25. Règlement de la Municipalité (législature 2006-2011)	13 juillet 2006
26. Règlement d'utilisation de l'île de La Harpe	27 septembre 2007
27. Règlement fixant les conditions de location des salles du Casino	13 décembre 2007
28. Règlement fixant les conditions d'utilisation de la piscine du collège du Martinet	20 décembre 2007
29. Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires	22 janvier 2008
30. Règlement des ports	5 février 2008
31. Règlement sur les procédés de réclame (pas existant à ce jour – avant projet en examen)	
32. Règlement communal sur les taxis (pas existant à ce jour – avant projet en examen)	

* * * * *